

L'abandon des études à la formation collégiale technique :

RÉSULTATS D'UNE ENQUÊTE

RAPPORT SYNTHÈSE



L'abandon des études à la formation collégiale technique :

RÉSULTATS D'UNE ENQUÊTE

RAPPORT SYNTHÈSE

Coordination de la recherche

Sylvie Rheault

*Direction de la recherche, des statistiques
et des indicateurs (DRSI)*

Traitement des données et rédaction

Lise Giroux

Consultante

Collaboration à l'analyse

Jean Désilets, Richard Lemieux et Chantal Martel

*Équipe intersectorielle sur la réussite
en formation technique (EIRFT)*

Jane-Hélène Gagnon

*Direction de la recherche, des statistiques
et des indicateurs (DRSI)*

Préparation des banques de données

Nicole Dion, Céline Fortin, Mathieu Lemieux
et Denise Rochette

*Direction de la recherche, des statistiques
et des indicateurs (DRSI)*

Éditique

Françoise Charland

*Direction de la recherche, des statistiques
et des indicateurs (DRSI)*

Révision linguistique

*Sous la responsabilité de
la Direction des communications*

Graphisme

Idéation

Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs

Ministère de l'Éducation

Décembre 2003

© Gouvernement du Québec

Ministère de l'Éducation, 2004-03-00733

ISBN 2-550-41348-2

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec 2004

Table des matières

INTRODUCTION.....	1
1 La méthodologie et les caractéristiques de la population étudiée	3
1.1 La population visée.....	3
1.2 La collecte des données.....	4
1.3 Les sources de données utilisées.....	6
1.4 L'analyse des données.....	6
1.5 La description de la population à l'étude.....	7
2 Le retour aux études	9
2.1 Les taux de retour aux études.....	9
2.2 Les conditions du retour aux études.....	9
3 La principale raison d'abandon des études	11
3.1 Selon le sexe, l'âge et la région.....	11
3.2 Selon la détention antérieure d'un DEC ou, en son absence, la durée des études, ainsi que selon le programme d'études.....	11
3.3 Selon les conditions de vie, les conditions liées au programme et l'emploi.....	13
4 Le profil global des sortantes et des sortants non diplômés	15
4.1 Le profil scolaire.....	15
4.2 La situation financière et les conditions de vie durant les études.....	15
4.3 Le choix du programme et du lieu de formation.....	18
4.4 Les conditions liées au programme d'études.....	20
4.5 Les perspectives d'avenir au moment de l'abandon....	22
4.6 L'insertion professionnelle au moment de l'abandon..	23
5 Le profil des sortantes et des sortants non diplômés selon certaines caractéristiques de la population	25
5.1 Selon le sexe.....	25
5.2 Selon l'âge au moment de l'abandon.....	26
5.3 Selon la région d'études.....	26
5.4 Selon le programme d'études.....	27
5.5 Selon la détention antérieure d'un DEC ou, en son absence, la durée des études depuis la première inscription au collégial.....	27
CONCLUSION.....	29

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Taux de réponse selon l'année scolaire de l'abandon et la région administrative.....	4
Tableau 2 : Répartition de la population admissible et des personnes ayant répondu à l'enquête selon le sexe, l'âge et la région administrative.....	5
Tableau 3 : Année scolaire de l'abandon, sexe, âge et langue maternelle, selon que l'abandon a été suivi, ou non, d'un retour aux études dans une formation qualifiante.....	7
Tableau 4 : Établissement d'enseignement collégial au moment de l'abandon : catégorie, langue d'enseignement et région selon que l'abandon a été suivi, ou non, d'un retour aux études dans une formation qualifiante.....	8
Tableau 5 : Conditions décrivant le retour aux études pour les personnes s'étant réinscrites à une formation qualifiante après leur abandon.....	10
Tableau 6 : Raison principale d'abandon des études selon certaines caractéristiques de la population....	12
Tableau 7 : Répartition des personnes ayant répondu selon leur situation financière au moment de leur abandon.....	16
Tableau 8 : Répartition des personnes ayant répondu selon leur lieu d'habitation au moment de leur abandon	17
Tableau 9 : Répartition des personnes ayant répondu selon les éléments relatifs au choix du programme et du lieu de formation.....	18
Tableau 10 : Répartition des personnes ayant répondu selon que leur programme d'études offrait, ou non, l'alternance travail-études.....	19
Tableau 11 : Répartition des personnes ayant répondu selon les conditions liées à leur programme d'études	20
Tableau 12 : Répartition des personnes ayant répondu selon les éléments relatifs aux cours auxquels elles ont échoué ou à ceux abandonnés dans le programme	21
Tableau 13 : Répartition des personnes ayant répondu selon les éléments relatifs à leurs perspectives d'avenir au moment de leur abandon.....	22
Tableau 14 : Répartition des personnes ayant répondu selon les éléments relatifs à leur insertion professionnelle après l'abandon de leurs études.....	23

LISTE DES ANNEXES

Annexe I : Questionnaire d'enquête.....	31
Annexe II : Description des variables de l'annexe III...	41
Annexe III : Résultats synthèses selon le sexe, l'âge au moment de l'abandon, la région d'études et la détention antérieure d'un DEC ou, en son absence, la durée des études.....	45
Annexe III A : Profil scolaire.....	46
Annexe III B : Situation financière et lieu d'habitation au moment de l'abandon.....	47
Annexe III C : Choix du programme et du lieu de formation..	48
Annexe III D : Conditions liées au programme.....	49
Annexe III E : Perspectives d'avenir au moment de l'abandon et insertion professionnelle.....	50

Introduction

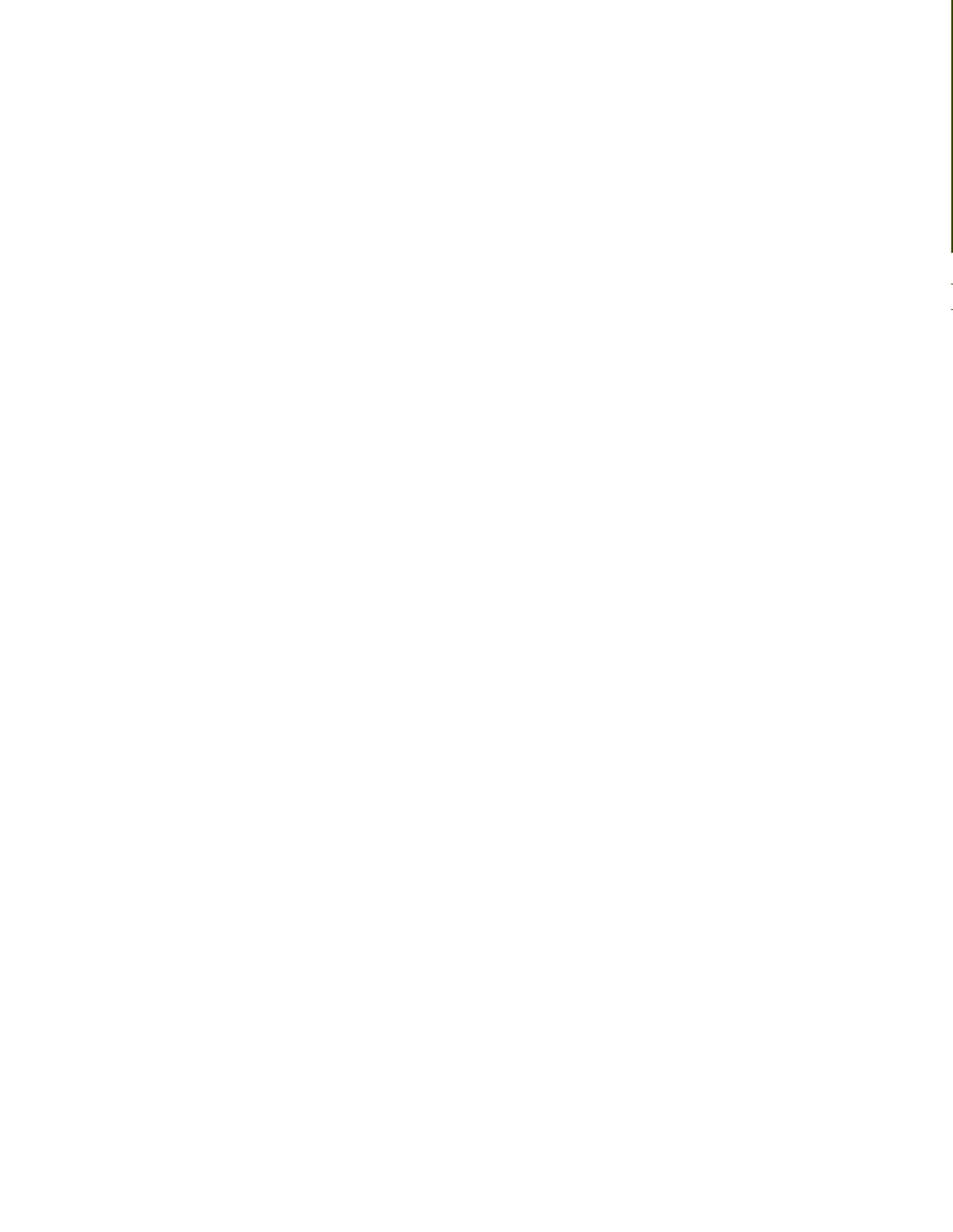
En septembre 2001, l'Équipe intersectorielle sur la réussite en formation technique a reçu le mandat de dresser un bilan diagnostique et, également, d'élaborer et de soutenir la mise en œuvre d'un plan d'action ministériel pour l'amélioration de la diplomation dans les programmes menant au diplôme d'études collégiales techniques. Si certaines hypothèses peuvent être émises quant aux facteurs associés à la non-diplomation dans ce type de formation, les données disponibles ne suffisent pas à circonscrire adéquatement le phénomène de l'abandon des études techniques. L'élaboration du plan d'action nécessite des connaissances plus approfondies sur plusieurs plans : les caractéristiques des élèves, les programmes d'études et l'environnement scolaire.

C'est dans ce contexte que le ministère de l'Éducation (MEQ) a effectué la présente enquête auprès des sortantes et sortants non diplômés de la formation collégiale technique. La population visée par l'enquête est constituée des personnes qui étaient inscrites à temps plein au DEC technique en 1998-1999 ou en 1999-2000 et qui ont abandonné leurs études avant l'obtention de leur diplôme. Des données ministérielles complémentaires sont aussi utilisées pour établir leur profil scolaire.

Le principal objectif de l'enquête consiste à établir une typologie des motifs d'abandon déclarés par les personnes interrogées. En outre, le sondage comprend une série de questions additionnelles visant à mieux connaître les conditions objectives ayant conduit, selon le cas, à un abandon ou à un retour aux études après une interruption. Tout d'abord, pour les personnes qui sont retournées aux études, les raisons du retour ainsi que le type d'établissement où le retour a eu lieu sont examinés. Pour les personnes n'étant pas retournées aux études, le sondage se poursuit sur les conditions de vie durant les études, le choix du programme et du lieu de formation, les conditions entourant la poursuite du programme de formation, les perspectives d'avenir au moment de l'abandon et, enfin, l'insertion professionnelle après l'abandon. Le principal motif d'abandon fait par ailleurs l'objet d'une question ouverte.

Les données ont été analysées au cours de l'automne 2002. Le présent rapport fait état des principaux résultats obtenus au cours de cette démarche. Après une description de la méthodologie et un bref portrait des personnes à l'étude, la seconde section du rapport traite du retour aux études.

À partir de la troisième section, seules les personnes n'étant pas retournées aux études sont considérées pour l'analyse. Plus spécifiquement, celle-ci s'attarde aux principales raisons d'abandon. Par la suite, les résultats globaux pour l'ensemble de la population sont brièvement décrits. Enfin, dans la dernière section, les résultats sont présentés selon certaines caractéristiques de la population : sexe, âge, région d'études, programme d'études et durée des études collégiales. La synthèse des résultats fait l'objet de la conclusion.



1 La méthodologie et les caractéristiques de la population étudiée

1.1 La population visée

Le choix de la population visée par l'enquête était dicté par les considérations suivantes :

- Une représentation suffisante des élèves par programme, par région, par catégorie d'établissements et selon la durée des études réalisées (sortantes et sortants hâtifs ou tardifs);
- Un compromis entre deux limites, soit un délai suffisamment long entre l'arrêt des études et l'entrevue pour conclure à un abandon, et un délai suffisamment court entre l'arrêt des études et l'entrevue pour améliorer la qualité des réponses (réduire les pertes de mémoire) ainsi que pour joindre la population sondée (déperdition liée au déménagement).

Après réflexion, la définition de l'abandon qui a été retenue est la suivante : personne qui ne s'est pas réinscrite pendant au moins une année scolaire, celle-ci s'échelonnant de septembre à août¹.

Plus précisément, la population visée par l'étude compte 15 525 sortantes et sortants non diplômés de la formation collégiale technique, issus de deux années scolaires, soit 1999-2000 et 1998-1999. Pour ces deux années, les personnes devaient être inscrites à temps plein à l'enseignement ordinaire, à un programme technique conduisant à l'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC), à au moins un trimestre au cours de l'une des deux années scolaires. De plus, elles ne se sont pas réinscrites à une formation menant à un diplôme dans un établissement du réseau de l'éducation, que ce soit à temps plein ou à temps partiel, ni au cours de l'année scolaire 2000-2001 ni au trimestre d'automne 2001, dans le cas du premier groupe, et, dans le cas du deuxième groupe, ni au cours des années scolaires 1999-2000 et 2000-2001, ni au trimestre d'automne 2001.

Sont également exclues les personnes ayant obtenu un diplôme de formation collégiale (technique ou préuniversitaire) ou un diplôme d'études professionnelles (DEP) à partir de l'année scolaire 1999-2000 ou 1998-1999, selon le groupe. L'année 1999-2000 compte 8 644 personnes, et l'année 1998-1999, 6 881 personnes.

Les données utilisées pour le recensement des personnes visées par l'étude ne permettaient pas d'identifier les personnes qui avaient pu se réinscrire à un programme en dehors du réseau scolaire (programme non sanctionné par le MEQ ou à l'extérieur du Québec). De plus, les données de l'automne 2001 étaient préliminaires à la date de lecture du fichier. Certaines questions ont été ajoutées au questionnaire pour cerner ces situations.

1. Dans les faits, en raison du délai entre le moment où les données provenant des fichiers ministériels étaient disponibles et celui de l'entrevue, la durée de l'abandon est d'un minimum de deux ans.

1.2 La collecte des données

L'entrevue téléphonique est la méthode de collecte retenue pour le sondage. Les entrevues téléphoniques ont été effectuées en français et en anglais par la firme de sondage Jolicoeur et associés, du 29 avril au 31 mai 2002 (période de cinq semaines). La durée moyenne des entrevues est de 9,8 minutes pour l'ensemble des personnes ayant participé à l'étude. Parmi les 15 525 sortantes et sortants non diplômés ciblés pour l'enquête, 522 n'y étaient pas admissibles puisque, au moment de l'appel, ils ont indiqué ne s'être jamais inscrits au programme mentionné ou n'avoir jamais interrompu leurs études. Le nombre d'entrevues réalisées est de 7 991,

donnant un taux de réponse de 53 % pour les deux années scolaires réunies. Le taux de collaboration est de 90 %, c'est-à-dire que parmi les personnes jointes au téléphone, 90 % ont collaboré à l'étude.

Le tableau 1 présente le taux de réponse selon l'année scolaire de l'abandon et la région administrative². Les taux de réponse les plus faibles reviennent aux régions de Montréal et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (46 % dans les deux cas).

2. La région administrative correspond à la région d'études de l'élève lors de son dernier trimestre d'études au collégial.

TABLEAU

Taux de réponse selon l'année scolaire de l'abandon et la région administrative			
Élément considéré	Personnes admissibles	Personnes ayant répondu	Taux de réponse (%)
Total	15 003	7 991	53,3
Année de l'abandon			
1998-1999	6 690	3 426	51,2
1999-2000	8 313	4 565	54,9
Région administrative			
01 : Bas-Saint-Laurent	857	498	58,1
02 : Saguenay-Lac-Saint-Jean	660	407	61,7
03 : Capitale-Nationale	1 599	926	57,9
04 : Mauricie	586	359	61,3
05 : Estrie	584	358	61,3
06 : Montréal	5 300	2 441	46,1
07 : Outaouais	563	305	54,2
08 : Abitibi-Témiscamingue	269	157	58,4
09 : Côte-Nord	141	86	61,0
11 : Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	176	81	46,0
12 : Chaudière-Appalaches	612	402	65,7
13 : Laval	516	268	51,9
14 : Lanaudière	291	147	50,5
15 : Laurentides	635	358	56,4
16 : Montérégie	1 713	912	53,2
17 : Centre-du-Québec	501	286	57,1

Les taux de réponse varient beaucoup selon les programmes d'études (données non présentées), pouvant même être nuls dans quelques programmes comptant très peu de personnes admissibles à l'enquête. Si l'on ne retient que les programmes comportant le nombre minimum de 25 personnes, on constate des taux de réponse inférieurs à 40 % pour six d'entre eux : *Technologie de radiodiagnostic* (142.A0), *Technologie de la production horticole et de l'environnement* (153.B0), *Navigation*

(248.B0), *Techniques de gestion hôtelière* (430.01), *Théâtre-Production* (561.A0) et, enfin, *Commercialisation de la mode* (571.C0).

Le tableau 2 montre que les personnes ayant répondu à l'enquête représentent bien la population visée en ce qui concerne le sexe, l'âge et la région d'études, si ce n'est une légère sous-représentation de la région de Montréal.

TABLEAU

2 Répartition de la population admissible et des personnes ayant répondu à l'enquête selon le sexe, l'âge et la région administrative

Élément considéré	Population admissible* (%)	Personnes ayant répondu à l'enquête* (%)
Sexe		
Féminin	47	46
Masculin	53	54
Total	100	100
Âge à l'abandon		
16-17 ans	10	11
18-19 ans	30	32
20-21 ans	25	26
22-24 ans	18	17
25-29 ans	9	7
30 ans ou plus	8	8
Total	100	100
Région administrative		
01 : Bas-Saint-Laurent	6	6
02 : Saguenay-Lac-Saint-Jean	4	5
03 : Capitale-Nationale	11	12
04 : Mauricie	4	4
05 : Estrie	4	4
06 : Montréal	35	31
07 : Outaouais	4	4
08 : Abitibi-Témiscamingue	2	2
09 : Côte-Nord	1	1
11 : Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	1	1
12 : Chaudière-Appalaches	4	5
13 : Laval	3	3
14 : Lanaudière	2	2
15 : Laurentides	4	4
16 : Montérégie	11	11
17 : Centre-du-Québec	3	4
Total	100	100

* La population admissible est de 15 003 personnes alors que le nombre de personnes ayant répondu est de 7 991.

1.3 Les sources de données utilisées

Les données utilisées dans la présente étude proviennent de deux sources : le questionnaire d'enquête et les fichiers ministériels. Le questionnaire d'enquête, à l'annexe I, a été soumis à un prétest auprès de 50 personnes (35 en français et 15 en anglais) par la maison de sondage, et quelques ajustements ont été faits, entre autres pour mieux distinguer les retours aux études dans une formation qualifiante de ceux dans une formation non qualifiante. Ainsi, seules les personnes n'étant pas retournées aux études dans une formation qualifiante sont considérées dans la population ayant abandonné les études. Une question a aussi été ajoutée pour tenir compte des retours aux études au trimestre d'hiver 2002 et enfin, la notion d'abandon ou d'interruption a dû être précisée puisque certaines personnes qui anticipaient un retour aux études répondaient qu'elles ne les avaient pas abandonnées.

Soulignons que la question relative au principal motif d'abandon est une question ouverte. Les choix de réponse n'ont pas été lus à la personne sondée. La réponse n'était codifiée dans une catégorie de réponses qu'une fois que l'interviewer avait vérifié, avec le répondant ou la répondante, si la formulation lui convenait. Dans le doute, l'interviewer transcrivait le mot à mot dans la catégorie « autre » et, par la suite, la réponse a fait l'objet d'une recodification par les personnes responsables de l'enquête. Également, pour les questions portant sur la principale source de revenu et le lieu d'habitation, certaines réponses ont été recodifiées dans le but de réduire le pourcentage de réponses de la catégorie « autre ».

Enfin, les fichiers ministériels fournissent des données portant sur le profil scolaire des étudiants, comme la moyenne au secondaire, le nombre de cours suivis au collégial, l'année de la première inscription au collégial, etc. Les fichiers utilisés sont les suivants : Base de données sur le cheminement scolaire (BCS), Système d'information et de gestion des données sur l'effectif collégial (SIGDEC) et Système de données sur les cheminements scolaires au collégial (CHESCO).

1.4 L'analyse des données

La population à l'étude pour l'analyse des données du sondage, excluant celle retournée aux études après l'abandon, est la suivante : *les sortantes et les sortants non diplômés sont ceux qui ne sont pas retournés aux études ou qui y sont retournés dans des formations non qualifiantes.*

Les formations qualifiantes incluent les formations dans le réseau scolaire public ou privé et celles parrainées par le marché du travail, pourvu qu'elles mènent à une reconnaissance attestée.

Quant à la population retournée aux études qui s'est réinscrite à une formation qualifiante, elle a néanmoins répondu à la première partie du questionnaire, qui porte sur le retour aux études, soit aux questions 1 à 5 inclusivement. Ces données sont traitées à la section 2.

Les réponses pour les deux années scolaires de l'abandon sont jumelées pour l'analyse des résultats, sauf pour un seul élément relatif à l'insertion professionnelle (le nombre d'emplois occupés après l'abandon), qui présente une légère différence en fonction de l'année scolaire. Soulignons que le taux de non-réponse est très faible à chacune des questions, dépassant rarement 1 %.

Nous avons fixé à 25 le nombre de personnes (retournées ou non aux études) requis pour faire des analyses par sous-groupes et ce, dans le but d'avoir des estimations statistiques assez fiables. La majorité des questions du sondage est mise en relation avec les cinq variables suivantes :

1. le sexe;
2. l'âge à l'abandon : 16-17 ans, 18-19 ans, 20-21 ans, 22-24 ans, 25-29 ans, 30 ans ou plus;
3. la région d'études (ou de l'établissement d'enseignement collégial) :
 - régions semi-urbaines (régions 01, 04, 05, 07, 12 et 17)
 - régions éloignées (régions 02, 08, 09 et 11)
 - Capitale-Nationale (région 03)
 - Montréal (région 06)
 - périphérie de Montréal (régions 13, 14, 15 et 16);
4. le programme d'études. Les 49 programmes comptant 25 personnes ou plus (représentant 93% des personnes ayant participé à l'étude) sont comparés entre eux, et les autres programmes sont regroupés;
5. la détention antérieure d'un DEC ou, en son absence, la durée des études depuis la première inscription au collégial.

Les questions dont le choix de réponse est ordonné de 1 à 4 sont recodées sur une échelle de 0 à 1 pour être utilisées sous forme d'indices moyens. Par exemple, à la question 10 sur la correspondance des études aux attentes, la recodification est la suivante : tout à fait = 1, assez = 0,66, peu = 0,33 et pas du tout = 0. Pour dix des treize indices, une valeur faible indique un degré plus élevé de difficulté, alors que pour les trois autres (difficultés financières, charge de travail et difficultés scolaires), une valeur élevée indique un degré plus élevé de difficulté.

Des analyses statistiques ont été effectuées, soit le test du « chi carré » pour comparer les groupes sur des variables catégorielles et le test « F » (analyse de variance) pour les comparer sur des variables continues (âge, nombre d'emplois, indices moyens, etc.).

Compte tenu du grand nombre de personnes faisant partie de l'étude, presque toutes les relations effectuées avec le groupe d'âge et le programme d'études sont statistiquement significatives, avec une probabilité associée à la statistique $\rho \leq 0,001$. La même chose s'observe pour environ 80 % des mises en relation effectuées avec le sexe et pour plus de la moitié de celles effectuées avec la région d'études (ce sont surtout les éléments relatifs aux conditions du programme qui ne sont pas associés significativement à la région).

Ainsi, puisque la plupart des relations sont statistiquement significatives à $\rho \leq 0,001$, nous nous attardons, dans le texte, aux plus significatives.

Le nombre de personnes ayant répondu est indiqué dans les tableaux et l'on remarquera qu'il peut varier d'une

question ou d'un indicateur à l'autre. Cela est dû aux données manquantes générées par les choix *NSP* (ne sais pas) ou *PR* (pas de réponse), ou encore par des données ministérielles non disponibles pour le profil scolaire.

1.5 La description de la population à l'étude

Au total, 57 % des sortantes et sortants non diplômés ont abandonné leur formation en 1999-2000 et 43 % l'ont fait en 1998-1999. Les personnes qui abandonnent leurs études sont majoritairement des hommes (54 % au total), et le français est leur langue maternelle dans 90 % des cas (tableau 3). Les personnes qui ont abandonné leurs études ont, en moyenne, 21,8 ans, comparativement à 20,7 ans pour celles qui y sont retournées.

TABLEAU

3 Année scolaire de l'abandon, sexe, âge et langue maternelle, selon que l'abandon a été suivi, ou non, d'un retour aux études dans une formation qualifiante

Élément considéré	Abandon (n : 6 332) (%)	Retour aux études (n : 1 659) (%)	Total (n : 7 991) (%)
Année scolaire de l'abandon			
1998-1999	44	38	43
1999-2000	56	62	57
Total	100	100	100
Sexe			
Féminin	47	45	46
Masculin	53	55	54
Total	100	100	100
Âge			
16-17 ans	10	13	11
18-19 ans	31	36	32
20-21 ans	26	25	26
22-24 ans	17	14	17
25-29 ans	8	6	7
30 ans ou plus	9	5	8
Total	100	100	100
Âge moyen à l'abandon	21,8	20,7	21,6
Langue maternelle			
Français	90	89	90
Anglais	4	4	4
Autres	6	7	6
Total	100	100	100

* La population admissible est de 15 003 personnes alors que le nombre de personnes ayant répondu est de 7 991.

Qu'ils soient retournés, ou non, aux études dans une formation qualifiante, les deux groupes sont plutôt comparables quant à la catégorie du dernier établissement d'enseignement collégial et à la langue d'enseignement (tableau 4). Pour ce qui est de la région d'études, le groupe retourné aux études est, toutes proportions gardées, un peu plus important à avoir étudié dans la région de Montréal (34 % comparativement à 30 % du groupe des abandons).

TABEAU

4 Établissement d'enseignement collégial au moment de l'abandon : catégorie, langue d'enseignement et région selon que l'abandon a été suivi, ou non, d'un retour aux études dans une formation qualifiante

Élément considéré	Abandon (n : 6 332) (%)	Retour aux études (n : 1 659) (%)	Total (n : 7 991) (%)
Catégorie d'établissement			
Public	91	90	91
Privé	7	8	7
Gouvernemental	2	2	2
Total	100	100	100
Langue d'enseignement			
Français	89	87	89
Anglais	7	9	8
Français et anglais	4	4	4
Total	100	100	100
Région d'études			
Régions semi-urbaines	28	25	28
Régions éloignées	9	9	9
Capitale-Nationale	11	12	12
Montréal	30	34	31
Périphérie de Montréal	21	21	21
Total	100	100	100

2 Le retour aux études

2.1 Les taux de retour aux études

Vingt et un pour cent des répondantes et répondants disent être retournés aux études dans une formation qualifiante après leur abandon, ce qui constitue donc une interruption temporaire de leur formation, et 79% affirment ne pas y être retournés ou s'être inscrits à une formation non qualifiante³. Le taux de retour dans une formation qualifiante est comparable selon le sexe et il diminue avec l'âge, passant de 26% chez les 16-17 ans à 12% chez les 30 ans ou plus.

La proportion de personnes retournées aux études dans une formation qualifiante varie de 3% à 31% selon le programme d'études (données non présentées). Les taux exceptionnellement bas, soit en deçà de 10%, reviennent aux programmes suivants : *Techniques de l'impression* (581.04), *Techniques d'ébénisterie et de menuiserie architecturale* (233.A0) et *Techniques de gestion de l'imprimerie* (581.08). Le taux le plus élevé revient au programme *Techniques de la logistique du transport* (410.A0).

L'indicateur portant sur l'obtention d'un DEC dans une formation antérieure et le nombre de trimestres au collégial a une influence sur le retour aux études dans une formation qualifiante (données non présentées). Ainsi, le retour aux études est moins probable parmi les personnes qui avaient déjà un DEC technique avant leur abandon (18%) ainsi que parmi celles qui ont fait six trimestres ou plus au collégial (17%) que parmi les autres (de 23% à 25% selon le groupe).

Le taux relativement élevé de retour aux études après une interruption invite à la prudence dans la définition de l'abandon des études collégiales. Les interruptions temporaires sont, en effet, relativement fréquentes.

2.2 Les conditions du retour aux études

Parmi les personnes retournées aux études dans une formation qualifiante, 12% ont étudié à l'extérieur du Québec. Parmi les 1650 personnes retournées aux études, 41% se sont inscrites dans une formation collégiale, 30% dans une formation secondaire, 18% dans une formation universitaire menant à un diplôme et 11% dans d'autres formations.

Près de 60% des sortantes et sortants non diplômés retournés aux études se sont inscrits à un cégep ou à un collège communautaire (32%), ou encore, à un centre de formation professionnelle (27%). Les deux principales raisons justifiant le retour aux études sont l'amélioration des chances pour obtenir un emploi (39%) et l'obtention d'un diplôme (37%) (tableau 5).

3. Le taux de retour aux études après une interruption est plus élevé que 21%. Rappelons que pour l'enquête, les personnes qui étaient retournées aux études avant 2001 avaient déjà été exclues de la population étudiée, sous-estimant de ce fait le taux réel de retour aux études.



Conditions décrivant le retour aux études
pour les personnes s'étant réinscrites
à une formation qualifiante après leur abandon

Élément considéré	(%)
Études à l'extérieur du Québec (n : 1 650)	
Oui	12
Non	88
Total	100
Type de diplôme visé (n : 1 650)	
Diplôme d'études professionnelles (DEP)	26
Attestation de spécialisation professionnelle (ASP)	4
DEC de formation générale	10
DEC de formation technique	19
Attestation d'études collégiales (AEC)	12
Certificat universitaire	8
Baccalauréat	10
Université sans diplôme	2
Formation qualifiante dispensée ailleurs que dans le réseau scolaire	6
Autres	3
Total	100
Type d'établissement (n : 1 650)	
Centre de formation professionnelle	27
Cégep ou collège communautaire	32
Collège privé	10
Université	20
Autres	11
Total	100
Oui	51
Non	49
Total	100
Obtention d'un diplôme	37
Meilleure chance d'emploi	39
Besoin pour l'emploi actuel	8
Changement d'orientation	8
Intérêt personnel	5
Autres (pas d'emploi, circonstances favorables, etc.)	3
Total	100

3 La principale raison d'abandon des études

Les sortantes et les sortants non diplômés sont plutôt partagés quant à la raison principale les ayant décidés à interrompre leurs études. Les raisons liées au programme d'études sont mentionnées par 36 % des répondantes et des répondants : 25 % n'ont pas aimé suffisamment le programme et 11 % l'ont trouvé trop difficile. Au total, 22 % des répondantes et des répondants ont abandonné leurs études parce qu'ils ont trouvé un emploi, 16 % en raison de problèmes personnels ou familiaux et 15 % à cause de problèmes financiers. D'autres raisons sont mentionnées par 11 % des personnes ayant participé à l'étude : indécision quant à leur orientation, difficultés relatives à l'encadrement, par exemple un manque de soutien de la part de membres du personnel scolaire, ou encore conflits avec ces derniers (tableau 6).

3.1 Selon le sexe, l'âge et la région

Les raisons d'abandon varient de façon assez importante selon le sexe : les hommes laissent davantage leurs études parce qu'ils trouvent un emploi (26 % contre 18 % des femmes) et pour des raisons liées au programme (40 % des hommes et 32 % des femmes). Cependant, les hommes sont beaucoup moins nombreux à mentionner des problèmes personnels ou familiaux (9 % contre 24 % des femmes).

L'âge est l'élément qui explique le mieux les différences dans les raisons mentionnées. Les plus jeunes (davantage les 16-17 ans, mais aussi les 18-19 ans) abandonnent beaucoup plus parce qu'ils n'aiment pas le programme ou ne savent pas ce qu'ils veulent faire plus tard. Les groupes d'âges intermédiaires (20-29 ans) sont les plus nombreux à cesser leurs études parce qu'ils ont trouvé un emploi. Les plus âgés (30 ans ou plus) invoquent davantage des problèmes personnels ou familiaux et, comme les 25-29 ans, des problèmes financiers (tableau 6).

La raison d'abandon varie peu selon la région d'études : les personnes inscrites à Montréal ou en périphérie sont un peu moins nombreuses à avoir interrompu leurs études pour un emploi.

3.2 Selon la détention antérieure d'un DEC ou, en son absence, la durée des études, ainsi que selon le programme d'études

La raison principale d'abandon varie en fonction de l'indicateur portant sur la détention d'un DEC dans une formation antérieure ou, en son absence, sur le nombre de trimestres d'études depuis la première inscription au collégial. L'arrêt des études pour un emploi caractérise davantage les personnes qui avaient déjà un DEC et celles ayant fait six trimestres ou plus. En revanche, les personnes sans DEC ayant de un à cinq trimestres d'études disent davantage ne pas aimer suffisamment le programme (tableau 6).

Les raisons d'abandon varient également selon le programme d'études⁴. Voici les grandes tendances (données non présentées) :

- L'arrêt des études pour un emploi est plus fréquent (au-delà de 35 %) dans les programmes *Techniques d'ébénisterie et de menuiserie architecturale* (233.A0), *Technologie du génie industriel* (235.01), *Technologie de maintenance industrielle* (241.05), *Techniques de construction aéronautique* (280.B0), *Techniques de l'impression* (581.04) et *Techniques de gestion de l'imprimerie* (581.08). L'arrêt des études pour un emploi est moins fréquent (en deçà de 10 %) dans les programmes *Interprétation théâtrale* (561.01), *Design de présentation* (570.02), *Photographie* (570.04), *Technologie de laboratoire médical* (140.01), *Techniques de réadaptation physique* (144.A0), *Soins infirmiers* (180.01) et *Techniques de chimie-biologie* (210.03).
- L'arrêt des études parce que la personne n'aimait pas suffisamment le programme est surtout (40 % ou plus) le cas des personnes inscrites en *Infographie en préimpression* (581.A0) ainsi qu'en *Techniques d'intervention en délinquance* (310.02). Cette raison a été invoquée par 15 % ou moins des personnes inscrites en *Techniques de gestion de l'imprimerie* (581.08) ainsi qu'en *Interprétation théâtrale* (561.01).

4. Dans le cas de l'analyse par programme d'études, une attention particulière doit être portée au nombre de personnes répondantes. Dans les programmes comptant un petit nombre de personnes, les résultats comportent une plus grande marge d'erreur.

- L'abandon en raison de la difficulté du programme est beaucoup plus fréquent (29% ou plus) dans les programmes *Interprétation théâtrale* (561.01) et *Techniques de réadaptation physique* (144.A0). Cette raison a été beaucoup moins déclarée (5 % ou moins) dans les programmes *Techniques d'ébénisterie et de menuiserie architecturale* (233.A0), *Techniques de la logistique du transport* (410.A0), *Technologie de la mécanique du bâtiment* (221.03), *Infographie en préimpression* (581.A0) et *Techniques juridiques* (310.03).
- Les problèmes financiers sont invoqués par 25% ou plus des personnes inscrites aux programmes *Techniques de la documentation* (393.A0) et *Techniques juridiques* (310.03).

Moins de 5% ont signalé cette raison parmi les personnes inscrites aux programmes *Technologie de génie industriel* (235.01), *Interprétation théâtrale* (561.01) et *Techniques de réadaptation physique* (144.A0).

- Les problèmes personnels ou familiaux sont plus souvent mentionnés dans les programmes *Technologie de laboratoire médical* (140.01) et *Techniques d'éducation spécialisée* (351.A0), soit 34% ou plus. Ce type de raison a été, par ailleurs, cité par seulement 3% des personnes inscrites au programme *Entretien des aéronefs* (290.03). L'importance respective des femmes et des hommes inscrits dans ces programmes n'est pas étrangère à cette variation.

TABLEAU

6 Raison principale d'abandon des études selon certaines caractéristiques de la population

Élément considéré	Problème financier	Emploi	Programme difficile	Programme non aimé	Problèmes personnels ou familiaux	Autres	Total	
	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	n
Total	15	22	11	25	16	11	100	6 305
Sexe								
Féminin	15	18	10	22	24	11	100	2 934
Masculin	15	26	12	28	9	10	100	3 371
Âge								
16-17 ans	10	12	10	40	13	15	100	639
18-19 ans	15	18	11	32	15	9	100	1 945
20-21 ans	12	28	12	22	14	12	100	1 616
22-24 ans	14	29	10	19	16	12	100	1 092
25-29 ans	24	27	9	12	20	8	100	475
30 ans ou plus	21	18	12	12	27	10	100	538
Région								
Semi-urbaines	15	25	10	25	14	11	100	1 791
Éloignées	13	27	9	21	18	12	100	581
Capitale-Nationale	13	26	11	25	15	10	100	723
Montréal	17	18	12	26	18	8	100	1 872
Périphérie de Montréal	14	21	11	26	16	12	100	1 338
Niveau de formation								
DEC de formation technique	10	39	9	16	14	12	100	187
DEC de formation générale	12	26	10	21	19	12	100	351
Trimestres								
1-2 trimestres	16	13	10	33	17	11	100	1 406
3-5 trimestres	17	15	12	30	17	10	100	1 650
6 trimestres ou plus	14	30	11	19	15	11	100	2 686

3.3 Selon les conditions de vie, les conditions liées au programme et l'emploi⁵

Une forte relation existe entre la raison d'abandon et le fait d'avoir eu une offre d'emploi. Près de la moitié (51 %) des personnes ayant eu une telle offre disent avoir abandonné leurs études pour cette raison, comparativement à 9 % de celles n'en ayant pas eu. Les raisons d'abandon se trouvent moins diversifiées parmi les personnes ayant eu une offre d'emploi que parmi les autres.

Les personnes qui abandonnent leurs études parce qu'elles trouvent un emploi se distinguent beaucoup des autres quant aux perspectives d'avenir et à l'insertion professionnelle. Notons, d'abord, que cette raison est mentionnée deux fois plus souvent par les personnes ayant déjà un DEC ou ayant étudié six trimestres ou plus au collégial. Parmi les personnes qui abandonnent leurs études pour un emploi, sept sur dix disent avoir eu une offre d'emploi au moment de l'abandon, et les trois quarts n'ont pas eu à faire de recherche active d'emploi. Ce groupe était beaucoup plus optimiste que les autres en ce qui a trait à la facilité à obtenir un emploi lié à la formation (0,60 contre 0,46 pour l'ensemble)⁶ ainsi qu'à l'avenir financier (0,63 contre 0,50 pour l'ensemble). Quelques années après l'abandon, c'est dans ce groupe que l'on trouve le taux de chômage le plus faible (4 % comparativement à 10 % pour l'ensemble); par ailleurs, les personnes qui en font partie sont plus nombreuses que les autres à travailler dans un emploi lié à leur programme d'études (45 % contre 29 % pour l'ensemble) et conservent plus d'optimisme par rapport au marché du travail (0,78 et 0,67 pour l'ensemble).

Malgré des relations un peu moins fortes, ajoutons que les personnes qui abandonnent leur formation pour un emploi étaient les plus nombreuses à occuper un emploi rémunéré durant leur dernier trimestre d'études (68 % contre 57 % pour l'ensemble), et que l'emploi était plus souvent la principale source de revenu que dans les autres groupes (58 % contre 47 % pour l'ensemble).

Les personnes qui laissent les études parce qu'elles trouvent le programme trop difficile se distinguent des autres surtout par leurs échecs répétés (44 % contre 29 % pour l'ensemble). Quoique les relations soient un peu moins fortes, ce groupe est celui qui mentionne avoir eu le plus de difficultés scolaires durant le dernier trimestre (0,62 contre 0,51 pour l'ensemble) et le moins de facilité à comprendre la matière enseignée (0,42 contre 0,50 pour l'ensemble). Les personnes de ce groupe sont aussi plus nombreuses à voir la durée de la formation s'allonger à cause d'échecs ou d'abandons de cours (66 % contre 56 % pour l'ensemble).

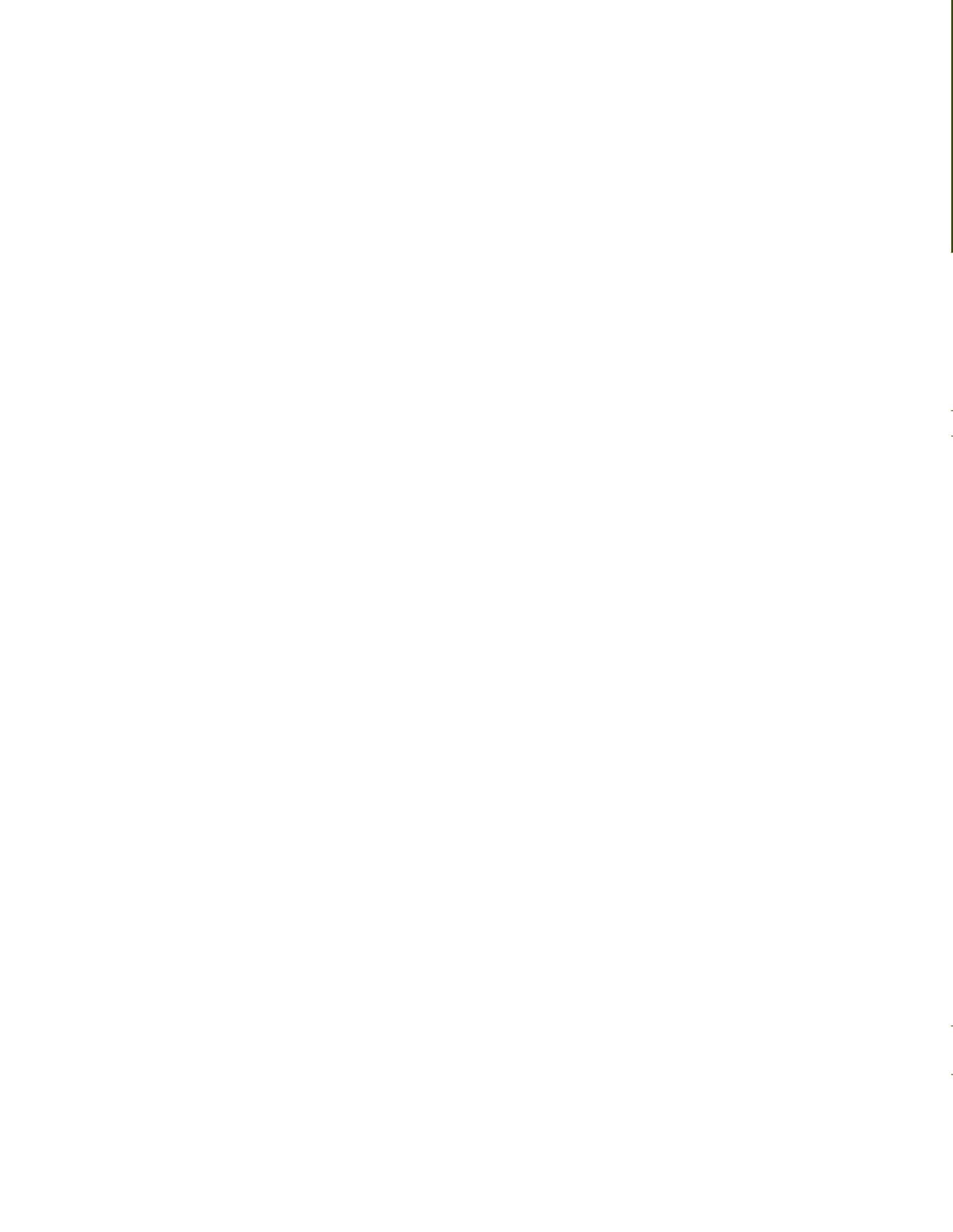
Les personnes qui abandonnent leurs études parce qu'elles n'aiment pas suffisamment le programme se différencient beaucoup des autres sur la question de la conformité du programme avec leurs attentes (0,43 contre 0,59 pour l'ensemble). Les personnes de ce groupe sont les plus jeunes, avec une moyenne d'âge de 20,3 ans par rapport à 21,8 ans pour l'ensemble. Leur expérience au collégial est donc la plus courte.

Il y a un certain recoupement entre le profil des personnes qui abandonnent leurs études à cause de problèmes financiers et celui des personnes qui le font en raison de problèmes personnels ou familiaux. Les personnes de ces deux groupes sont un peu plus âgées que les autres (22,9 ans en moyenne par rapport à 21,8 ans pour l'ensemble), elles sont moins nombreuses à habiter chez leurs parents (39 % contre 52 % pour l'ensemble) mais plus nombreuses à dire que la situation relative à leur habitation a nui à leurs études (21 % contre 14 % pour l'ensemble). Ces deux groupes se distinguent cependant quant aux problèmes personnels ou familiaux, qui reviennent beaucoup plus souvent comme raison d'abandon chez les femmes que chez les hommes. Parmi les personnes ayant invoqué ce type de problèmes, 71 % sont en effet des femmes.

L'abandon pour des problèmes financiers se caractérise d'abord par un niveau de difficultés financières beaucoup plus élevé dans ce groupe (0,71 contre 0,38 pour l'ensemble). Au moment de l'abandon, les personnes de ce groupe étaient aussi les plus pessimistes par rapport à l'avenir financier (0,34 contre 0,50 pour l'ensemble) et parmi les plus nombreuses à voir la durée de la formation s'allonger à cause d'échecs ou d'abandons de cours (63 % par rapport à 56 % pour l'ensemble).

5. Cette partie présente les principaux résultats issus des croisements entre la principale raison d'abandon et l'ensemble des variables à l'étude.

6. Pour le calcul de l'indice, voir à la page 6.



4 Le profil global des sortantes et des sortants non diplômés

La présente section regroupe les principaux résultats de l'enquête. La présentation de ces résultats suit l'ordre des thèmes abordés par le sondage (voir annexe I). Au préalable, une description succincte du profil scolaire est effectuée.

4.1 Le profil scolaire

La moyenne scolaire au secondaire pour l'ensemble des personnes ayant participé à l'étude est de 68,8%. Plus précisément, on observe que 10% ont une moyenne inférieure à 60%, 45% entre 60 et 69%, 37% entre 70 et 79%, et 8% ont obtenu une moyenne de 80% ou plus.

Les personnes ayant abandonné leurs études ont suivi, en moyenne, 34,8 cours au collégial depuis leur toute première inscription. Si l'on ne retient que les personnes ayant suivi 26 cours ou plus depuis leur première inscription au collégial, le taux de réussite total⁷ est de 76,1%, avec une moyenne de 47,7 cours suivis. Il est intéressant de noter que parmi les sortantes et sortants non diplômés ayant suivi au moins 26 cours, 24% ont réussi 90% ou plus des cours.

Depuis leur première inscription au collégial, 9% des personnes avaient déjà obtenu un DEC (3% à la formation technique et 6% à la formation préuniversitaire) avant de s'inscrire à leur dernier programme d'études; 22% ont fait un ou deux trimestres, 26% en ont fait trois, quatre ou cinq, et 43%, six trimestres ou plus.

Depuis leur première inscription au collégial, 46% des sortantes et des sortants non diplômés ont fait au moins un changement de programme⁸, et 27% se sont absentés durant au moins un trimestre⁹. Enfin, près d'une personne sur cinq a interrompu ses études durant au moins un trimestre après le secondaire.

4.2 La situation financière et les conditions de vie durant les études

Au cours du dernier trimestre au collégial, plus de la moitié des personnes occupaient un emploi rémunéré et

parmi celles-ci, 41% travaillaient 25 heures ou plus par semaine. Le nombre moyen d'heures travaillées par semaine est de 22,9. Un peu plus de la moitié des personnes ayant un emploi trouvaient plutôt difficile ou très difficile de mener de front cet emploi et leurs études (tableau 7).

Un peu plus du tiers des répondantes et des répondants affirment avoir eu beaucoup ou assez de difficultés financières au cours de leur dernier trimestre. La moitié des sortantes et des sortants non diplômés ont fait une demande de prêt et bourse au MEQ et parmi ceux-ci, 85% disent avoir obtenu de l'aide financière. Quant à la principale source de revenu, près de la moitié mentionnent leur emploi, 28% leur famille, 21% l'obtention de prêt et bourse (du MEQ ou d'ailleurs) et 3% d'autres sources de revenu (allocations de formation d'Emploi-Québec, économies personnelles, etc.).

7. Le taux de réussite correspond à la proportion de cours réussis sur le nombre total de cours suivis depuis la première inscription au collégial. Sont exclues les personnes ayant suivi moins de 26 cours, nombre de cours jugé nécessaire pour l'utilisation de cet indicateur.

8. N'est pas considéré comme un changement de programme le passage d'un programme préuniversitaire combiné (double cheminement) à un des programmes sanctionnés, ni le changement d'une voie de spécialisation rattachée à un même programme. Cet indicateur est calculé pour les personnes n'ayant pas obtenu de DEC dans un programme antérieur.

9. Cet indicateur est calculé pour les personnes n'ayant pas obtenu de DEC dans un programme antérieur.

7 Répartition des personnes ayant répondu selon leur situation financière au moment de leur abandon

Élément considéré	(%)
Emploi rémunéré (n : 6 306)	
Oui	57
Non	43
Total	100
Nombre d'heures travaillées (n : 3 552)*	
1-14 heures	12
15-19 heures	19
20-24 heures	28
25-34 heures	26
35 heures ou plus	15
Total	100
Facilité à mener de front les études et l'emploi (n : 3 581)*	
Très facile	10
Plutôt facile	37
Plutôt difficile	34
Très difficile	19
Total	100
Difficultés financières (n : 6 306)	
Beaucoup	16
Assez	19
Peu	29
Pas du tout	36
Total	100
Oui	50
Non	50
Total	100
Oui	85
Non	15
Total	100
Emploi	48
Famille	28
Prêt et bourse (du MEQ ou d'ailleurs)	21
Autres	3
Total	100

* Personnes occupant un emploi rémunéré. La moyenne d'heures travaillées est de 22,9.

** Personnes ayant fait une demande de prêt et bourse.

Au moment de l'abandon des études, un peu plus de la moitié des sortantes et des sortants non diplômés habitaient chez leurs parents, près du tiers en appartement avec un ou des colocataires ou avec un conjoint et avec ou sans enfants, alors qu'un peu plus d'une personne sur dix vivait seule en appartement. Parmi les personnes qui n'habitaient pas chez leurs parents, près des deux tiers vivaient à 50km ou plus du domicile parental. Environ la moitié des répondantes et des répondants disent que la situation relative à leur habitation n'a eu aucun effet sur leurs études, 37% croient qu'elle les a aidés et 14% disent que leur situation a nui à leurs études (tableau 8).

La facilité à mener de front emploi rémunéré et études diminue à mesure que le nombre d'heures de travail augmente. Cet indice passe de 0,59 pour un emploi de moins de 15 heures par semaine à 0,31 pour un emploi de 35 heures ou plus. En comparaison avec les personnes qui

n'occupent pas d'emploi rémunéré, les personnes qui ont un emploi ont le même niveau de difficultés financières (respectivement 0,41 et 0,37), elles sont moins nombreuses à faire une demande de prêt et bourse (43% contre 60%) et légèrement moins nombreuses à obtenir cette aide financière (82% contre 88%). La majorité des personnes (72%) occupant un emploi mentionne que celui-ci constitue leur principale source de revenu.

Parmi les personnes ayant fait une demande de prêt et bourse, celles qui n'obtiennent pas cette aide ont des difficultés financières plus importantes que celles qui l'obtiennent (0,62 contre 0,48). En ne retenant que les personnes ayant fait une demande de prêt et bourse et occupant un emploi rémunéré, on voit que celles n'ayant pas obtenu de prêt et bourse travaillent en moyenne presque trois heures de plus par semaine que les personnes ayant obtenu une telle aide, soit respectivement 24,4 heures et 21,8 heures.

TABLEAU

8 Répartition des personnes ayant répondu selon leur lieu d'habitation au moment de leur abandon

Élément considéré	(%)
Lieu d'habitation (n : 6 205)	
Chez les parents	52
En appartement, seul	11
En appartement, avec un ou des colocataires	18
En appartement, avec conjoint ou enfants	14
En résidence au collège	3
En chambre	3
Total	100
De 1 à 49 km	38
De 50 à 250 km	32
251 km ou plus	30
Total	100
A aidé	37
N'a eu aucun effet	49
A nui	14
Total	100

* Personnes ne vivant pas chez leurs parents.

Les personnes qui n'habitent pas chez leurs parents sont plus nombreuses (20 %) que celles qui y habitent (8 %) à dire que leur lieu d'habitation a nui à leurs études. La distance du domicile parental n'explique pas l'influence plus ou moins nuisible du mode d'habitation sur leurs études. Les personnes ne vivant pas chez leurs parents sont moins nombreuses (moins de 50 %) que celles y vivant (65 %) à avoir occupé un emploi rémunéré durant leur dernier trimestre d'études.

Le lieu d'habitation est clairement lié à la perception des difficultés financières : les personnes qui vivent chez leurs parents sont celles qui déclarent avoir le moins de difficultés (0,29), comparativement à celles qui vivent seules, qui en rapportent le plus (0,59). Celles qui vivent une autre situation se situent entre les deux (0,46).

4.3 Le choix du programme et du lieu de formation

Près des deux tiers des personnes disent avoir reçu l'aide souhaitée pour effectuer le choix de leur programme de formation. Une proportion comparable affirme que le contenu du programme a correspondu tout à fait ou assez à leurs attentes. Plus de 90 % des sortantes et des sortants non diplômés mentionnent qu'ils étaient très ou assez intéressés à suivre le programme avant de le choisir et qu'ils ont réussi à s'inscrire à l'établissement collégial de leur choix. Pour ce qui est de l'adaptation au collégial, elle a été très ou plutôt facile pour 80 % des personnes (tableau 9).

TABEAU

9 Répartition des personnes ayant répondu selon les éléments relatifs au choix du programme et du lieu de formation

Élément considéré	(%)
Aide souhaitée pour le choix du programme (n : 6 181)	
Oui	65
Non	35
Total	100
Tout à fait	27
Assez	37
Peu	22
Pas du tout	15
Total	100
Très intéressé	54
Assez intéressé	38
Peu intéressé	6
Pas du tout intéressé	1
Total	100
Oui	93
Non	7
Total	100
Très facile	36
Plutôt facile	44
Plutôt difficile	16
Très difficile	4
Total	100

Plus du tiers des personnes interrogées mentionnent que le programme auquel elles se sont inscrites offraient l'alternance travail-études, près de la moitié mentionnent ne pas avoir pu bénéficier de cette possibilité avant d'interrompre leur programme d'études, et 8% ignoraient si leur programme offrait cette possibilité. Parmi ces dernières, la proportion de personnes qui l'ignorent est plus élevée chez les plus jeunes (16-19 ans). Parmi les personnes ayant la possibilité de s'inscrire à un programme avec l'alternance travail-études, plus du tiers l'ont fait, 17% ne l'ont pas fait et 41% ont interrompu leur formation avant le stage (tableau 10).

La disponibilité de l'alternance travail-études apparaît fortement associée au programme d'études entrepris : de 5% à 82% des personnes, selon les programmes, disent ne pas avoir cette possibilité. Soulignons que le taux de personnes ignorant la réponse à cette question va de 3% à 28% selon le programme.

Une forte relation existe entre l'aide reçue au moment du choix du programme et la conformité des études avec les attentes : 72% des personnes ayant reçu l'aide souhaitée disent que le contenu du programme a correspondu à leurs attentes, par rapport à 49% de celles n'ayant pas obtenu cette aide.

Le degré d'intérêt pour le programme est légèrement plus élevé parmi les personnes ayant reçu l'aide souhaitée pour effectuer le choix du programme, soit 0,84 par rapport à 0,79 chez celles n'ayant pas obtenu l'aide souhaitée.

TABLEAU

10 Répartition des personnes ayant répondu selon que leur programme offrait, ou non, l'alternance travail-études

Élément considéré	(%)
Programme avec alternance travail-études (n : 6 313)	
Oui	37
Non	55
Ne sais pas	8
Total	100
Programme sans alternance travail-études (n : 1 000)	
Oui	39
Non	17
Pas intéressé	3
Interruption des études avant le stage	41
Total	100

* Personnes inscrites à un programme avec alternance travail-études.

4.4 Les conditions liées au programme d'études

Le tableau 11 montre les éléments relatifs à la perception du dernier programme d'études au collégial ainsi que des relations avec le personnel du collège. Près de la moitié des sortantes et des sortants non diplômés affirment qu'il leur a été plutôt difficile ou très difficile de comprendre la matière enseignée, et la moitié disent avoir éprouvé beaucoup ou assez de difficultés scolaires au cours du dernier trimestre. Une forte majorité de répon-

dantes et de répondants (85 %) estiment que la charge de travail était très élevée ou assez élevée.

En ce qui concerne les relations avec les enseignantes et les enseignants, 89 % des sortantes et des sortants non diplômés les qualifient de très bonnes ou de plutôt bonnes. Par ailleurs, 70 % des répondantes et des répondants disent avoir obtenu (tout à fait ou assez) le soutien souhaité de la part du personnel du collège (personnel enseignant, non enseignant et d'encadrement).

TABEAU

11 Répartition des personnes ayant répondu selon les conditions liées à leur programme d'études	
Élément considéré	(%)
Facilité à comprendre la matière enseignée (n : 6 193)	
Très facile	6
Plutôt facile	46
Plutôt difficile	40
Très difficile	8
Total	100
Charge de travail (n : 6 193)	
Très élevée	20
Assez élevée	65
Peu élevée	13
Pas du tout élevée	1
Total	100
Beaucoup	17
Assez	34
Peu	35
Pas du tout	15
Total	100
Tout à fait	28
Assez	42
Peu	20
Pas du tout	10
Total	100
Très bonnes	33
Plutôt bonnes	56
Plutôt mauvaises	9
Très mauvaises	2
Total	100

Parmi les personnes ayant échoué à des cours ou en ayant abandonné dans leur programme d'études (soit 93 %), plus de la moitié disent que ces échecs ou abandons ont eu pour effet d'allonger la durée de leurs études au-delà de ce qu'ils prévoyaient, et près de quatre personnes sur dix, que ces échecs ou abandons ont limité leur choix de cours subséquents. Presque la moitié des personnes touchées par les échecs ou les abandons de cours ont eu un échec à un cours préalable obligatoire, et 29 % un échec répété à un cours (tableau 12).

TABEAU

12 Répartition des personnes ayant répondu selon les éléments relatifs aux cours auxquels elles ont échoué ou à ceux abandonnés dans le programme	
Élément considéré	(%)
Échecs ou abandons de cours (n : 6 273)	
Oui	93
Non	7
Total	100
Choix de cours limité par les échecs ou les abandons (n : 5 784)*	
Oui	38
Non	62
Total	100
Durée des études allongée par les échecs ou les abandons (n : 5 784)*	
Oui	56
Non	44
Total	100
Échec à un cours préalable obligatoire	
Oui	29
Non	71
Total	100
Échec répété à un cours	
Oui	49
Non	51
Total	100

* Les personnes n'ayant pas déclaré d'échec ou d'abandon sont exclues pour ces aspects.

4.5 Les perspectives d'avenir au moment de l'abandon

Lorsqu'elles ont abandonné leur formation collégiale, un peu moins de la moitié des personnes croyaient qu'il était très facile ou plutôt facile d'obtenir un emploi lié à cette formation, même incomplète. Plus de la moitié des sortantes et des sortants non diplômés étaient alors optimistes quant à leur avenir financier, qu'ils considéraient très bon ou plutôt bon (tableau 13).

Au moment de l'abandon, presque le tiers des personnes interrogées disent avoir eu une offre d'emploi les ayant incitées à quitter leurs études. Une minorité de personnes (36 %) affirment avoir été encouragées à poursuivre des études collégiales, même dans un autre programme ou un autre lieu de formation.

Les personnes sondées ont été invitées à spécifier le plus haut niveau de scolarité atteint par leur père et leur mère. On constate que la scolarité de la mère diffère quelque peu selon que les personnes ont reçu ou non de l'encouragement à poursuivre leurs études. Ainsi, alors que 41 % des personnes dont la mère a une scolarité post-secondaire ont été encouragées à poursuivre leurs études, 32 % de celles dont la mère n'avait pas de diplôme d'études secondaires ont reçu un tel encouragement.

Enfin, le programme d'études est la variable qui a le plus d'influence sur la perception des personnes quant à leur avenir, surtout en matière d'emploi. Les variations sont grandes d'un programme à l'autre et correspondent assez bien aux conditions réelles du marché de l'emploi.

TABLEAU

13 Répartition des personnes ayant répondu selon les éléments relatifs à leurs perspectives d'avenir au moment de leur abandon

Élément considéré	(%)
Perception de la facilité à obtenir un emploi lié à la formation (n : 6 149)	
Très facile	16
Plutôt facile	30
Plutôt difficile	29
Très difficile	25
Total	100
Très bon	10
Plutôt bon	44
Plutôt difficile	33
Très difficile	13
Total	100
Oui	31
Non	69
Total	100
Oui	36
Non	64
Total	100

4.6 L'insertion professionnelle au moment de l'abandon

Plus de deux ans après l'abandon des études, une forte majorité de répondantes et de répondants (84 %) occupent un emploi rémunéré, 9 % sont en recherche d'emploi et 7 % sont dans une autre situation. Le taux de chômage est de 10 %¹⁰. Parmi les personnes qui travaillent,

environ trois sur dix ont un emploi lié à leur dernier programme d'études au collégial, c'est-à-dire que les exigences de l'emploi font l'objet du programme. Au moment du sondage, environ les trois quarts des répondantes et des répondants entrevoient très positivement ou plutôt positivement leur avenir sur le marché du travail (tableau 14).

10. Le taux de chômage correspond au nombre de personnes à la recherche d'un emploi au moment de l'entrevue sur le nombre total de personnes en emploi et à la recherche d'emploi.

TABLEAU

14 Répartition des personnes ayant répondu selon les éléments relatifs à leur insertion professionnelle après l'abandon de leurs études	
Élément considéré	(%)
Situation de l'emploi au moment du sondage (n : 6 304)	
En emploi	84
En recherche d'emploi	9
Ni en emploi ni en recherche d'emploi	7
Total	100
Lien entre le programme d'études et l'emploi occupé au moment du sondage (n : 5 143)*	
Oui	29
Non	71
Total	100
Nombre d'emplois après l'abandon des études (n : 6 248)	
Aucun	3
Un	36
Deux	30
Trois	17
Quatre ou plus	15
Total	100
Recherche active	
Aucun emploi après l'abandon	3
Recherche active durant 1 ou 2 semaines	14
Recherche active durant 3 ou 4 semaines	10
Recherche active durant 5 semaines ou plus	9
Emploi trouvé	
Emploi trouvé avant l'abandon	38
Pas eu à chercher	20
Autres	6
Total	100
Opinion sur l'avenir	
Très positive	30
Plutôt positive	46
Plutôt négative	19
Très négative	5
Total	100

* Personnes occupant un emploi; l'existence d'un lien signifie que les exigences de l'emploi font l'objet du programme.

Une forte relation existe entre l'occupation, au moment du sondage, d'un emploi qui est lié au programme de formation et la raison d'abandon. Parmi les personnes ayant abandonné leurs études en raison d'un emploi, 45 % occupent un emploi lié à leur programme, comparativement à 30 % ou moins des personnes ayant mis fin à leurs études pour d'autres raisons. La même analyse par sexe montre que parmi les personnes abandonnant leurs études pour un emploi, les femmes sont un peu plus nombreuses (49 %) que les hommes (43 %) à occuper un emploi lié à leur programme.

L'analyse des questions sur l'insertion professionnelle après l'abandon des études, effectuée par année scolaire de l'abandon, montre que le nombre d'emplois occupés diffère légèrement d'une année à l'autre. Après l'arrêt des études, les sortantes et les sortants non diplômés ont occupé en moyenne 2,2 emplois, soit 2,4 s'ils ont abandonné leur formation en 1998-1999 et 2,1 s'ils l'ont fait en 1999-2000.

En ce qui concerne la démarche entreprise relativement au premier emploi après l'abandon, plus du tiers des répondantes et des répondants l'ont trouvé avant de cesser leurs études, une personne sur cinq ne l'a pas cherché et le tiers ont dû faire une recherche active qui a duré en moyenne 5,9 semaines.

5 Le profil des sortantes et des sortants non diplômés selon certaines caractéristiques de la population

La présente section est une synthèse des relations qui existent entre, d'une part, l'ensemble des variables à l'étude et, d'autre part, les données sociodémographiques, soit le sexe, l'âge à l'abandon et la région d'études. Également, les variables à l'étude sont croisées avec le programme d'études et la détention d'un DEC ou, en son absence, la durée des études depuis la première inscription au collégial¹¹.

5.1 Selon le sexe

Aucune différence importante n'est observée dans le cheminement scolaire des femmes et des hommes en ce qui concerne la moyenne au secondaire, l'interruption des études après le secondaire et, au collégial, le changement de programme et le nombre de cours suivis. Les femmes ont cependant un meilleur taux de réussite au collégial que les hommes. Au moment de l'abandon, les femmes ont en moyenne un an de plus que les hommes, soit 22,4 contre 21,2 ans.

La moyenne au secondaire est de 68,8% au total et il n'y a qu'un point d'écart entre les femmes et les hommes, en faveur des hommes. Si l'on ne retient que les personnes ayant suivi 26 cours ou plus au collégial, le taux de réussite de l'ensemble des cours suivis atteint 76,1%, avec une moyenne de 47,7 cours suivis. Le nombre de cours suivis est de 47,1 pour les femmes et de 48,2 pour les hommes. Le taux de réussite des femmes demeure supérieur à celui des hommes, avec un écart de 7,3 points de pourcentage, soit 80,0% contre 72,7%.

Les conditions de vie diffèrent d'un groupe à l'autre : les femmes habitent moins chez leurs parents (42% contre 60% des hommes), mais elles sont plus nombreuses à vivre seules (14% contre 8%) ou avec un conjoint, avec ou sans enfants (20% contre 8%). Les hommes sont légèrement plus nombreux que les femmes à occuper un emploi rémunéré (60% contre 54%) et ils travaillent en moyenne presque deux heures de plus par semaine.

La principale source de revenu au moment de l'abandon varie beaucoup en fonction du sexe : l'emploi est davantage mentionné par les hommes que les femmes (56%

comparativement à 37%), et les hommes ont un peu moins de difficultés financières que les femmes. Les hommes mentionnent plus souvent que les femmes la facilité à concilier les études et l'emploi.

Pour les éléments relatifs aux conditions du programme d'études et au choix du programme et du lieu de formation, les hommes sont un peu plus nombreux que les femmes à se dire limités dans leur choix de cours en raison d'échecs ou d'abandons, à avoir une durée de formation plus longue que prévu, ainsi qu'un échec répété à un cours. L'indice relatif à la charge de travail scolaire est plus élevé pour les femmes que pour les hommes (0,71 contre 0,65).

Les hommes et les femmes sont comparables quant à leur perception, au moment de l'abandon, de la facilité qu'ils auront à obtenir un emploi sans diplôme. Les hommes se montrent cependant plus optimistes que les femmes par rapport à leur avenir financier et ils sont plus nombreux (36% contre 24% des femmes) à avoir eu une offre d'emploi les ayant incités à mettre fin à leurs études.

Quelques années après leur abandon scolaire, les femmes et les hommes ont le même taux de chômage et occupent dans les mêmes proportions un emploi lié à leur dernier programme au collégial. Le taux d'emploi est un peu plus élevé pour les hommes que pour les femmes (88% contre 79%).

Rappelons que la raison d'abandon varie de façon assez importante selon le sexe : les hommes interrompent davantage leurs études parce qu'ils se trouvent un emploi ou pour des raisons liées au programme (qu'ils jugent trop difficile ou disent ne pas suffisamment aimer), alors que les femmes invoquent les problèmes personnels ou familiaux presque trois fois plus souvent que les hommes.

11. Les données détaillées sont présentées à l'annexe III.

5.2 Selon l'âge au moment de l'abandon

L'âge est sans doute ce qui est le plus lié au cheminement scolaire : l'interruption des études entre le secondaire et le collégial, le changement de programme, le nombre de trimestres et de cours suivis au collégial et l'obtention d'un DEC dans une formation antérieure deviennent tous plus fréquents ou plus nombreux en vieillissant. Le taux de réussite au collégial varie peu avec l'âge et de façon non linéaire si l'on considère les personnes ayant suivi un minimum de 26 cours.

La moyenne au secondaire diminue avec l'âge. Il faut noter que les nouvelles conditions d'admission aux études collégiales (DES+ exigé) depuis l'automne 1997 ont contribué à augmenter la moyenne à l'entrée des élèves. Comme il était attendu, le nombre de cours suivis est beaucoup plus important parmi les personnes âgées de 20 ans ou plus au moment de leur abandon. De plus, les périodes d'absence au cours des études collégiales augmentent considérablement avec l'âge, passant de 2 % chez les 16-17 ans à 67 % chez les 25-29 ans.

Des différences importantes sont notées dans les conditions de vie au moment de l'abandon. Résider chez ses parents diminue radicalement avec l'âge. L'occupation d'un emploi et le nombre d'heures travaillées varient beaucoup selon l'âge : les personnes de 20-24 ans sont les plus nombreuses à travailler, et le nombre d'heures de travail augmente avec l'âge. Les personnes de 25 ans ou plus ont plus de difficulté à concilier emploi et études, et si le niveau de difficultés financières augmente en vieillissant, il devient particulièrement élevé à partir de 25 ans. Les groupes d'âges intermédiaires (18-29 ans) indiquent davantage l'emploi comme principale source de revenu au moment de leur abandon.

Pour les éléments relatifs aux conditions du programme ainsi qu'au choix du programme et du lieu de formation, les principales tendances montrent que la conformité des études avec les attentes augmente de façon assez importante avec l'âge. Les plus jeunes (16-19 ans) sont particulièrement nombreux à ne pas savoir si leur programme offre l'alternance travail-études et ils qualifient un peu moins positivement leurs relations avec les enseignants.

Parmi les répondants et répondantes, ceux de 30 ans ou plus estiment avoir une charge de travail un peu plus élevée que les autres. En fonction de l'âge, on note que les plus de 30 ans ainsi que les 16-17 ans ont eu moins d'échecs répétés et qu'ils ont par conséquent plus rarement eu à suivre une formation plus longue que prévu à cause de ces échecs. La dernière tendance observée est que l'échec à un cours préalable tend à diminuer avec l'âge.

Dans l'ensemble, les groupes d'âges intermédiaires (20-29 ans) sont les plus favorisés sur le plan de l'insertion professionnelle. Au moment de leur abandon, ils sont plus optimistes par rapport à l'obtention d'un emploi dans leur domaine et se voient un peu plus souvent offrir un emploi. Quelques années après leur abandon, les 30 ans ou plus ont un taux de chômage plus élevé que les autres et les 16-19 ans sont ceux qui travaillent le moins dans un emploi lié à leur programme d'études.

Les groupes d'âges intermédiaires (20-29 ans) croient qu'il est plus facile d'obtenir un emploi sans diplôme que les plus jeunes ou les plus âgés. Les 20-29 ans sont aussi plus nombreux à avoir eu une offre d'emploi les ayant incités à quitter leurs études. Le groupe des 30 ans ou plus est un peu moins optimiste que les autres par rapport à l'avenir financier. Le fait d'avoir été encouragé à poursuivre des études collégiales est d'abord lié à l'âge : 53 % des 16-17 ans ont reçu un tel encouragement comparativement à 33 % ou moins des personnes de 20 ans ou plus.

Rappelons que la principale raison d'abandon diffère sensiblement selon l'âge : les plus jeunes (16-19 ans) invoquent plus souvent que les autres « ne pas aimer suffisamment le programme », les groupes intermédiaires (20-29 ans) abandonnent davantage parce qu'ils se trouvent un emploi, les plus âgés (30 ans ou plus), à cause de problèmes personnels ou familiaux, et comme les 25-29 ans, en raison de problèmes financiers.

5.3 Selon la région d'études

La région est somme toute peu associée aux différentes variables de l'étude. Malgré la différence d'âge, qui est de moins d'un an d'une région à l'autre, on observe que les régions éloignées comptent un peu plus de répondantes et de répondants titulaires d'un DEC en formation technique dans un programme antérieur, ou encore, qui en étaient à leur sixième trimestre ou plus au collégial. L'interruption des études après le secondaire est aussi un peu plus fréquente dans les régions éloignées qu'ailleurs.

C'est sur les conditions de vie que les régions se distinguent le plus. Les personnes des régions éloignées, suivies de celles des régions semi-urbaines et de la Capitale-Nationale, sont moins nombreuses à habiter chez leurs parents. Remarquons que l'habitation en chambre ou en résidence au collège caractérise principalement les personnes étudiant dans les régions éloignées ou semi-urbaines.

Les personnes qui étudient dans la région de Montréal ou en périphérie sont les plus nombreuses à occuper un emploi (un peu plus de 60 %), alors que celles inscrites

dans les régions éloignées sont les moins nombreuses à le faire (41 %). Les régions sont plutôt comparables quant aux niveaux de difficultés financières des personnes interrogées.

Pour les personnes ayant abandonné leurs études, celles qui l'ont fait en régions éloignées ou dans la région de Montréal ont un taux de chômage plus élevé qu'ailleurs. Toutefois, le fait d'occuper un emploi qui soit lié, ou non, au programme d'études varie peu selon les régions.

5.4 Selon le programme d'études

Des résultats issus des croisements des différentes variables, il ressort que le programme d'études est l'élément le plus associé aux variations dans les réponses, bien que le cheminement scolaire et la raison principale d'abandon soient plus étroitement associés à l'âge qu'au programme lui-même.

Le profil scolaire des personnes ayant abandonné leurs études varie beaucoup selon le programme, soit la détention antérieure d'un DEC dans un programme, le nombre de trimestres d'études et de cours suivis depuis la première inscription au collégial, les changements de programme au collégial et les interruptions des études entre le secondaire et le collégial. De plus, le taux de réussite au collégial varie d'abord en fonction du programme.

En moyenne, 9 % des personnes qui ont abandonné leur formation collégiale avant l'obtention de leur diplôme possédaient déjà un diplôme d'études collégiales. Le pourcentage varie de 0 à 38 % selon les programmes. Aucune raison ne semble cependant expliquer cette variation. Par contre, on constate des écarts selon le programme parmi les personnes qui ont étudié pendant six trimestres ou plus avant d'abandonner, sans pour autant avoir en main un diplôme d'études collégiales.

Les éléments relatifs au choix du programme, tels l'aide pour le choix du programme, la correspondance du programme avec les attentes, le degré d'intérêt lors du choix du programme ainsi que l'existence de l'alternance travail-études, varient de façon importante selon le programme; il n'en va pas de même pour l'inscription à l'établissement souhaité et la facilité d'adaptation au collégial.

Le programme d'études est probablement l'élément qui explique le mieux la perception du programme en ce qui a trait à la facilité à comprendre la matière, à la charge de travail, au soutien donné et aux difficultés scolaires au cours du dernier trimestre. La perception des rapports avec les enseignants varie assez peu selon les programmes

5.5 Selon la détention antérieure d'un DEC ou, en son absence, la durée des études depuis la première inscription au collégial

Voici les principaux résultats issus de la comparaison de cinq groupes selon l'obtention d'un DEC (formation technique et préuniversitaire) dans un programme antérieur à l'abandon et, en son absence, le nombre de trimestres d'études depuis la première inscription au collégial (1-2, 3-5, 6 ou plus). Il est à noter que ce nombre de trimestres d'études n'est pas nécessairement associé au dernier programme, puisque plus de 40 % des répondantes et des répondants ont changé de programme.

De façon générale, les personnes ayant déjà un DEC sont celles qui ont le plus de facilité au collégial, suivies par celles en étant à leur sixième trimestre ou plus. Au moment de l'abandon de leurs études, les personnes ayant un DEC ont au moins quatre ans de plus que les autres, et environ le tiers seulement vivent chez leurs parents. Ce sont principalement elles qui mentionnent une allocation gouvernementale (Emploi-Québec, ministère des Affaires indiennes, etc.) comme principale source de revenu, surtout si elles ont un DEC d'une formation technique.

Les personnes déjà titulaires d'un DEC disent avoir moins de difficultés scolaires que les autres et sont presque quatre fois moins nombreuses à avoir échoué à un cours ou à en avoir abandonné dans leur dernier programme. Leur cheminement dans le programme est beaucoup moins affecté par les échecs ou les abandons. Au moment de l'abandon scolaire, ce groupe est moins encouragé à poursuivre des études collégiales et se montre plus optimiste par rapport à l'obtention d'un emploi lié au programme. Quelques années après l'abandon, ce groupe a plus de chances de travailler dans un emploi lié au programme et garde plus d'optimisme par rapport au marché du travail.

Les personnes avec un DEC, surtout s'il s'agit d'un DEC de formation technique, abandonnent davantage leurs études parce qu'elles se trouvent un emploi, qui leur est d'ailleurs plus souvent offert. Ce groupe invoque moins souvent « ne pas aimer suffisamment le programme » comme raison d'abandon. Les sortantes et les sortants non diplômés qui en sont à leur sixième trimestre ou plus au collégial ont le même profil que le groupe ayant un DEC pour ce qui concerne les perspectives d'avenir, l'insertion professionnelle et la raison principale d'abandon.

Certaines variables de l'étude varient progressivement avec le nombre de trimestres au collégial. Comme il était prévu, l'âge moyen augmente avec ce dernier, tout

comme les périodes d'absence au collégial et la conformité du programme avec les attentes. À l'inverse, l'habitation chez les parents diminue avec le nombre de trimestres, de même que l'encouragement reçu à poursuivre des études collégiales.

Enfin, les sortantes et les sortants non diplômés qui en sont à leur premier ou à leur deuxième trimestre au collégial se distinguent de ceux inscrits à plus de trimestres par leurs plus grandes difficultés d'adaptation au collégial; ils sont aussi plus nombreux à compter sur la famille comme principale source de revenu. Les personnes de ce groupe sont les moins nombreuses à occuper un emploi rémunéré durant le dernier trimestre d'études et doivent davantage faire une recherche active d'emploi pour obtenir un premier emploi après leur abandon.

Conclusion

L'enquête menée auprès des sortantes et des sortants non diplômés ayant abandonné une formation collégiale technique s'inscrit dans le processus d'élaboration de mesures visant à améliorer la diplomation dans ce type de formation. Voici les principaux résultats obtenus auprès du groupe de personnes ayant abandonné leurs études, c'est-à-dire qui ne sont pas retournées aux études dans une formation qualifiante (dans le réseau scolaire ou parrainée par le marché du travail) durant au moins les deux premières années suivant leur abandon.

Ce groupe compte un peu plus d'hommes que de femmes, et l'âge moyen au moment de l'abandon est d'environ 22 ans. Alors que, dans l'ensemble de la population ayant obtenu un diplôme au secondaire, la moyenne au secondaire est plus élevée chez les femmes, aucune différence significative n'est observée, sur ce point, entre les hommes et les femmes qui ont abandonné leur formation collégiale technique.

Un peu plus de la moitié des personnes ayant participé à l'enquête ont une assez longue expérience du collégial, soit parce qu'elles s'y sont inscrites durant six trimestres ou plus (43 %) depuis la toute première inscription, soit parce qu'elles avaient déjà obtenu un DEC dans un programme antérieur (9 %). Le groupe se répartit presque moitié-moitié pour ce qui est d'habiter ou non chez les parents durant le dernier trimestre d'études; la majorité de ces personnes (57 %) occupait alors un emploi rémunéré.

Les éléments relatifs au choix du programme et au lieu de formation sont plutôt positifs dans l'ensemble. Avant de s'inscrire à leur dernier programme d'études au collégial, environ les deux tiers des sortantes et des sortants non diplômés avaient reçu de l'aide pour faire leur choix, et plus de 90 % étaient intéressés à s'inscrire au programme. Après leur expérience dans le programme d'études, environ les deux tiers disent que le contenu a correspondu à leurs attentes. Cette conformité des études avec les attentes est beaucoup plus probable si les personnes reçoivent de l'aide pour choisir leur programme. Notons qu'une minorité seulement des personnes (36 %) dit avoir été encouragée à poursuivre des études collégiales.

Plusieurs conditions liées au programme abandonné paraissent problématiques. Plus de 90 % des sortantes et des sortants non diplômés ont abandonné des cours ou ont échoué à d'autres, environ la moitié de ceux-ci ont eu des échecs à des cours préalables obligatoires. Près de la moitié des personnes non diplômées disent avoir eu des difficultés scolaires durant le dernier trimestre d'études précédant leur abandon et notamment de la difficulté à

comprendre la matière, et un peu plus de la moitié ont vu la durée de leur formation s'allonger au-delà de ce qui était prévu au départ.

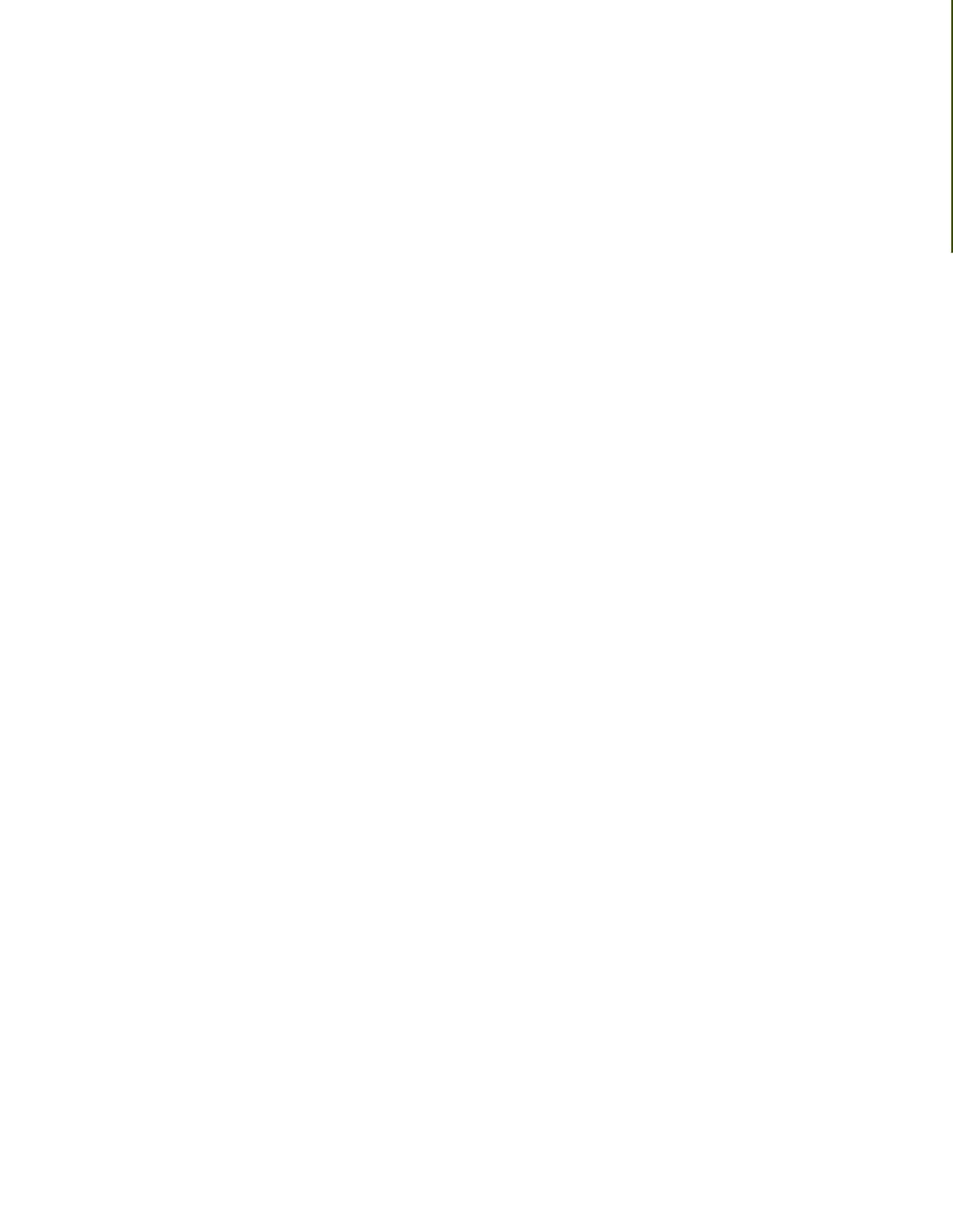
Pour ce qui est du marché du travail, on note d'abord une certaine facilité à obtenir un premier emploi après l'abandon, puisque les deux tiers l'ont trouvé sans faire de recherche active d'emploi. Plus de deux ans après un abandon scolaire, le taux de chômage est de 10 % chez ces personnes et, parmi celles qui travaillent, seulement 29 % ont un emploi correspondant à leur formation. Soulignons qu'au moment de l'abandon, près de la moitié des sortantes et des sortants non diplômés (46 %) croyaient qu'il leur serait facile de décrocher un emploi lié à leur formation. Ces résultats suggèrent que les personnes qui abandonnent leurs études connaissent mal les exigences du marché du travail.

La majorité des personnes qui abandonne une formation collégiale a probablement plusieurs raisons de le faire. Les résultats de l'enquête suggèrent les éléments énumérés ci-après comme facteurs de risque pour l'abandon des études. Il est difficile d'établir avec certitude leur importance relative, mais les deux premiers semblent toucher le plus grand nombre de personnes :

- la non-conformité du programme d'études avec les attentes;
- une offre d'emploi incitant à quitter les études;
- des difficultés scolaires en général et, en particulier, des échecs répétés;
- des difficultés financières;
- un nombre élevé d'heures d'emploi rémunéré, particulièrement 25 ou plus;
- le fait d'habiter à l'extérieur du domicile parental.

L'importance de ces facteurs peut aussi varier beaucoup selon les caractéristiques des élèves : le sexe, l'âge et l'expérience au collégial. Comme ces caractéristiques changent considérablement d'un programme d'études à l'autre, il s'ensuit que chaque programme a un profil assez spécifique sur ce plan.

La présente enquête visait d'abord et avant tout à élaborer une typologie des motifs d'abandon et à mieux cerner les conditions qui entourent cette décision. Les résultats obtenus répondent à ces interrogations. Pour évaluer plus spécifiquement les facteurs de risque menant à un abandon, il aurait été souhaitable de comparer un groupe de personnes ayant abandonné leurs études avec un autre groupe réunissant des personnes ayant terminé une formation collégiale technique. Cette stratégie d'enquête, quoique plus contraignante, mériterait d'être retenue advenant une nouvelle enquête sur l'abandon des études collégiales.



Questionnaire d'enquête

INTR2. Bonjour mon nom est _____ mandaté par le ministère de l'Éducation pour mener un sondage. Nous sollicitons votre collaboration afin d'obtenir des renseignements sur vos études collégiales en <NOPGR> et les raisons qui vous ont amené à les arrêter.

Cette information servira à mieux connaître la situation des étudiants et étudiantes afin de mettre en place des mesures appropriées.

Votre participation demeure facultative. Toutes vos réponses, au sujet desquelles vous détenez des droits d'accès et de rectification, seront traitées de façon confidentielle. Seules les personnes autorisées de notre entreprise et du ministère de l'Éducation auront accès aux données.

@INTR2

INTR2

INTR2.

Q1. Selon les registres du ministère de l'Éducation, vous avez interrompu vos études avant l'obtention de votre diplôme d'études collégiales. Après l'année scolaire <COHOR>, avez-vous effectivement arrêté vos études avant d'avoir obtenu votre DEC en <NOPGR>? (n = 7 991)

Oui	99 %	=> Q2A
Non	1 %	

Q1V. Selon les registres du ministère de l'Éducation, vous étiez inscrit en <NOPGR> lors de l'année scolaire <COHOR>, <NBRAN>. Est-ce exact? (n = 67)

Oui	100 %	
Non /NSP		=> INT

Q1V2. Toujours selon les registres du ministère de l'Éducation, vous avez interrompu vos études avant l'obtention de votre diplôme d'études collégiales. Pouvez-vous nous confirmer cette information? (n = 67)

Oui	100 %	
Non /NSP		=> INT

=> Q2B si COHOR=#2

Q2A. Plus précisément, quelle a été la dernière session d'études en <NOPGR> à laquelle vous avez été inscrit? (n = 3 426)

Automne 1998 (d'août à décembre 1998)	33 %
Hiver 1999 (de janvier à mai 1999)	57 %
Été 1999 (de mai à août 1999)	6 %
NSP /PR	4 %

=> Q4 si COHOR=#1

Q2B. Plus précisément, quelle a été la dernière session d'études en <NOPGR> à laquelle vous avez été inscrit? (n = 4 565)

Automne 1999 (d'août à décembre 1999)	35 %
Hiver 2000 (de janvier à mai 2000)	57 %
Été 2000 (de mai à août 2000)	5 %
NSP /PR	3 %

Q4. Toujours selon les registres du ministère de l'Éducation, vous n'êtes pas retourné aux études, du moins dans un programme de formation sanctionné par le ministère de l'Éducation du Québec. Êtes-vous retourné suivre des cours ou une autre formation depuis cet arrêt en <COHOR>? (n = 7 991)

Oui, dans un programme de formation sanctionné par le ministère de l'Éducation du Québec *	21 %
Oui, autres cours ou formation (cours à l'extérieur du Québec, formation en entreprise, cours particuliers, etc.)	9 %
Non, n'est pas retourné aux études	70 % => PRES1

*Inclut les personnes qui sont reclassées dans une « formation qualifiante » à la question Q4_2.

Q4_1. Êtes-vous retourné suivre des cours ou une autre formation à L'EXTÉRIEUR DU QUÉBEC? (n = 1 650)

Oui	12 %
Non	88 %

*** Sondes ***

Q4_2. À quel niveau de formation êtes-vous retourné aux études? (n = 1 650)

Diplôme d'études professionnelles (DEP)	26 %
Attestation de spécialisation professionnelle (ASP)	4 %
Préuniversitaire (DEC)	10 %
DEC technique	19 %
Attestation d'études collégiales (AEC)	12 %
Certificat universitaire	8 %
Baccalauréat	10 %
Une formation ou des cours ne menant pas à un diplôme universitaire (cours de perfectionnement, cours suivi en tant qu'étudiant libre, etc.)	2 %
Une formation qualifiante*	6 %
Autre (précisez)	3 %

*Catégorie ajoutée par suite d'une recodification des réponses « Autre » associées à un programme non sanctionné par le ministère de l'Éducation.

Q4_3. Dans quel type d'établissement vous êtes-vous inscrit? (n = 1 650)

Un centre de formation professionnelle (CFP)	27 %
Un cégep	32 %
Un collège privé	10 %
Une université	20 %
Autres	11 %

Q4_4. Pouvez-vous le nommer?

Nom de l'établissement

=> Q5 si Q4=#2-#3

Q4_5. Étiez-vous inscrit à la session Hiver 2002? (n = 1 435)

Oui	51 %
Non	49 %

Q5. Parmi les choix suivants, quelle est LA PRINCIPALE RAISON qui explique votre retour aux études? (n = 1 650)

Pour obtenir un diplôme	37 %
Pour avoir plus de chances d'obtenir un bon emploi	39 %
Parce que vous en aviez besoin pour votre emploi actuel	8 %
Changement d'orientation*	8 %
Intérêt personnel ou connaissances générales*	5 %
Autres (précisez) (parce que vous n'aviez pas trouvé d'emploi, pour avoir accès aux prêts et bourses, circonstances de la vie personnelle : déménagement, maternité, etc. plus favorables qu'au moment de l'abandon)*	3 %

* Catégorie ajoutée par suite d'une recodification des réponses « Autres ».

=> MERCI si Q4=#1

PRES1. Les prochaines questions concernent votre situation financière et vos conditions de vie lors de vos études en <COHOR>.

Q6. Au cours de votre dernière session dans le programme <NOPGR>, occupiez-vous un emploi rémunéré? (n = 6 306)

Oui	57 %	
Non	43 %	=> Q7

Q6_1. Combien d'heures avez-vous travaillé en moyenne par semaine pour cet emploi? (n : 3 552)

1-14 h.	15-19 h.	20-24 h.	25-34 h.	35 h et plus
12 %	19 %	28 %	26 %	15 %

Q6_2. Diriez-vous que mener de front vos études et cet emploi rémunéré était très facile, plutôt facile, plutôt difficile, très difficile? (n = 3 581)

Très facile	10 %
Plutôt facile	37 %
Plutôt difficile	34 %
Très difficile	19 %

Q7. Toujours au cours de votre dernière session d'études collégiales en <COHOR>, avez-vous eu beaucoup, assez, peu ou pas du tout de difficultés financières? (n = 6 306)

Beaucoup	16 %
Assez	19 %
Peu	29 %
Pas du tout	36 %

Q7_1. Aviez-vous demandé de l'aide financière aux études, c'est-à-dire un « prêt et bourse » du ministère de l'Éducation? (n = 6 300)

Oui	50 %
Non	50 % => Q7_3

Q7_2. Avez-vous obtenu de l'aide financière du ministère de l'Éducation? (n = 3 156)

Oui	85 %
Non	15 %

Q7_3. Quelle était votre principale source de revenu pour subvenir à vos besoins au cours de votre dernière session en <COHOR> en <NOPGR>? (n = 6 291)

Votre ou vos emplois rémunérés	48 %
Votre famille	28 %
Vos prêts et bourses*	21 %
Autres (de source gouvernementale : aide sociale, assurance-emploi, CSST, allocation de formation, Affaires indiennes, etc.)	3 %

*Provenant du gouvernement ou d'ailleurs.

Q8. Où habitez-vous lors de votre dernière session d'études collégiales en <NOPGR> en <COHOR>? (n = 6 205)

Chez vos parents	52 % => Q8_2
En appartement, seul	11 %
En appartement, avec un ou des colocataires	18 %
En appartement, avec un conjoint*	14 %
En résidence au collègue	3 %
En chambre (dans une maison privée)**	3 %

*Par suite d'une recodification, la catégorie devrait se lire « avec conjoint ou enfants ».

**Par suite d'une recodification, sont incluses les personnes vivant dans la parenté.

Q8_1. Résidiez-vous à moins de 50 km, entre 50 et 250 km ou à plus de 250 km du lieu d'habitation de vos parents? (n = 3 005)

À moins de 50 km	38 %
Entre 50 à 250 km	32 %
À plus de 250 km	30 %

Q8_2. Diriez-vous que votre lieu d'habitation... (n = 6 281)

Vous a aidé dans vos études?	37 %
N'a eu aucune influence sur vos études?	49 %
A nui à vos études?	14 %

PRES2. Les prochaines questions portent sur le choix de votre programme et du lieu de formation.

Q9. Considérez-vous avoir reçu l'aide souhaitée pour effectuer le choix de votre programme de formation en <NOPGR>? (n = 6 181)

Oui	65 %
Non	35 %

Q10. Le contenu de ce programme a-t-il tout à fait, assez, peu ou pas du tout correspondu à vos attentes? (n = 6 255)

Tout à fait	27 %
Assez	37 %
Peu	22 %
Pas du tout	15 %

Indice moyen : 0,59

Q11. Étiez-vous très, assez, peu ou pas du tout intéressé par ce programme avant de faire votre choix? (n = 6 255)

Très intéressé	54 %
Assez intéressé	38 %
Peu intéressé	6 %
Pas du tout intéressé	1 %

Indice moyen : 0,82

Q12. Aviez-vous réussi à vous inscrire dans l'établissement que vous vouliez lorsque vous avez pris la décision d'étudier au collégial? (n = 6 255)

Oui	93 %
Non	7 %

Q13. Diriez-vous que votre adaptation au milieu collégial a été très facile, plutôt facile, plutôt difficile ou très difficile? (n = 6 255)

Très facile	36 %
Plutôt facile	44 %
Plutôt difficile	16 %
Très difficile	4 %

Indice moyen : 0,70

Q14. Le programme en <NOPGR> pour lequel vous vous êtes inscrit offrait-il l'alternance travail-études? (n = 6 313)

Oui	37 %	
Non	55 %	=>PRES3
NSP /PR	8 %	=>PRES3

Q14_1. A t-il été possible d'avoir un stage dans ce programme d'alternance travail-études? (n = 2 332)

Oui	39 %	
Non	17 %	
N'était pas intéressé à avoir un stage	3 %	
A interrompu ses études avant la période des stages	41 %	

PRES3. Les prochaines questions portent sur les conditions entourant le programme en <NOPGR> pendant les études.

Q15. Diriez-vous que le programme en <NOPGR> était très facile, plutôt facile, plutôt difficile ou très difficile? (n = 6 193)

Très facile	6 %	
Plutôt facile	46 %	
Plutôt difficile	40 %	
Très difficile	8 %	

Indice moyen : 0,50

Q16. Diriez-vous que la charge de travail scolaire était très élevée, assez élevée, peu élevée ou pas du tout élevée? (n = 6 193)

Très élevée	20 %	
Assez élevée	65 %	
Peu élevée	13 %	
Pas du tout élevée	1 %	

Indice moyen : 0,68

Q17. Au cours de votre dernière session d'études collégiales en <COHOR>, avez-vous éprouvé beaucoup, assez, peu ou pas du tout de difficultés scolaires? (n = 6 193)

Beaucoup	17 %	
Assez	34 %	
Peu	35 %	
Pas du tout	15 %	

Indice moyen : 0,51

Q18_1. Des échecs ou des abandons de cours ont-ils eu pour conséquence de vous LIMITER dans vos choix de cours? (n = 6 390)

Oui	35 %	
Non	58 %	
Non applicable (aucun échec ou abandon)	7 %	=> Q21

Q18_2. Des échecs ou des abandons ont-ils eu pour effet d'allonger la durée de vos études au-delà de ce que vous espériez? (n = 5 784)

Oui	56 %
Non	44 %

Q19. Dans ce programme, avez-vous ÉCHOUÉ à un même cours plus d'une fois? (n = 5 784)

Oui	29 %
Non	71 %

Q20. Toujours dans le même programme, avez-vous eu un ÉCHEC à un cours préalable obligatoire? (n = 5 769)

Oui	49 %
Non	51 %

Q21. Considériez-vous avoir obtenu tout à fait, assez, peu ou pas du tout le soutien souhaité de la part du personnel du collège lorsque vous suiviez ce programme d'études? (n = 6 193)

Tout à fait	28 %
Assez	42 %
Peu	20 %
Pas du tout	10 %

Indice moyen : 0,63

Q22. Qualifieriez-vous vos relations avec vos enseignants, lorsque vous suiviez votre programme d'études, comme très bonnes, plutôt bonnes, plutôt mauvaises ou très mauvaises? (n = 6 193)

Très bonnes	33 %
Plutôt bonnes	56 %
Plutôt mauvaises	9 %
Très mauvaises	2 %

Indice moyen : 0,74

PRES4. Les prochaines questions concernent vos perspectives d'avenir au moment de l'arrêt de vos études en <COHOR>.

Q23. Au moment de l'arrêt de vos études en <COHOR> en <NOPGR>, pensiez-vous qu'obtenir un emploi relié à cette formation, même incomplète, était très facile, plutôt facile, plutôt difficile ou très difficile? (n = 6 149)

Très facile	16 %
Plutôt facile	30 %
Plutôt difficile	29 %
Très difficile	25 %

Indice moyen : 0,46

Q24. Considérez-vous, au moment où vous avez arrêté vos études en <COHOR> que votre avenir financier était très bon, plutôt bon, plutôt difficile ou très difficile? (n = 6 230)

Très bon	10 %
Plutôt bon	44 %
Plutôt difficile	33 %
Très difficile	13 %

Indice moyen : 0,50

Q25. À cette époque, avez-vous eu une offre d'emploi qui vous a incité à quitter vos études? (n = 6 230)

Oui	31 %
Non	69 %

Q26. Au moment où vous avez arrêté vos études en <COHOR>, avez-vous été encouragé à continuer vos études collégiales, même si c'était dans un autre programme ou dans un autre lieu de formation? (n = 6 230)

Oui	36 %
Non	64 %

Q27. Finalement, quelle a été LA RAISON PRINCIPALE dans votre décision d'arrêter vos études? (NE PAS LIRE) (n = 6 305)

Vous avez eu des problèmes financiers	15 %
Vous avez trouvé un emploi	22 %
Vous ne saviez pas ce que vous vouliez faire plus tard	3 %
Vous avez trouvé le programme de formation trop difficile	11 %
Vous n'aimiez pas suffisamment le programme	25 %
Vous avez vécu des problèmes personnels ou familiaux	16 %
Vous avez éprouvé des difficultés avec l'encadrement institutionnel*	3 %
Autres (Préciser)	5 %

*Catégorie ajoutée par suite d'une recodification des réponses « Autres ».

PRES5. Maintenant, nous aimerions connaître votre situation actuelle sur le marché du travail.

Q28. Occupez-vous présentement un emploi rémunéré? (n = 6 425)

Oui	84 %	=> Q29_1
Non	16 %	

Q28_1. Êtes-vous présentement à la recherche d'un emploi? (n = 1 042)

Oui	55 %	=> Q30
Non	45 %	=> Q30

Q29_1. Quel genre d'emploi occupez-vous présentement? (Si vous avez plus d'un emploi, ne retenez que le plus important pour vous.)

Genre d'emploi

Q29_2. Dans l'exercice normal de cet emploi, quelles sont les deux principales tâches effectuées?

Première tâche

Q29_3. Dans l'exercice normal de cet emploi, quelles sont les deux principales tâches effectuées?

Deuxième tâche

Q30. Combien d'emploi avez-vous occupés depuis que vous avez interrompu vos études? (n = 6 248)

Aucun	1	2	3	4 et plus
3 %	36 %	30 %	17 %	15 %

=> Q32 si Q30=0 OU Q30=#2

Q31_1. Pour décrocher le premier emploi après l'interruption de vos études, avez-vous cherché activement? (n = 6 156)

Oui	35 %	=> Q31_3
Non	65 %	

Q31_2. Est-ce que... (n = 3 977)

Vous avez trouvé ou occupez cet emploi avant de quitter l'école	59 %	=> Q32
Vous n'avez pas cherché d'emploi	31 %	=> Q32
Autres (préciser)	10 %	=> Q32

*** 1 si moins d'une semaine ***

Q31_3. Pendant combien de semaines avez-vous cherché activement? (n = 2 119)

1 semaine	2 semaines	3-4 semaines	5-8 semaines	9 semaines et plus
23 %	19 %	31 %	14 %	13 %

Q32. Avec la formation que vous avez actuellement, comment voyez-vous votre avenir sur le marché du travail? (n = 6 240)

Très positif	30 %
Plutôt positif	46 %
Plutôt négatif	19 %
Très négatif	5 %
Indice moyen : 0,67	

Q33. Quel est le plus haut niveau de scolarité atteint par votre père ou tuteur? (n = 5 865)

Des études primaires ou des études secondaires générales non terminées	28 %
Des études secondaires générales terminées (Diplôme d'études secondaires)	26 %
Des études professionnelles (AFP, ASP, DEP) ou des études dans une école de métier (terminées ou non)	9 %
Des études collégiales (terminées ou non)	16 %
Des études universitaires (terminées ou non)	20 %

Q34. Quel est le plus haut niveau de scolarité atteint par votre mère ou tutrice? (n = 6 054)

Des études primaires ou des études secondaires générales non terminées	24 %
Des études secondaires générales terminées (Diplôme d'études secondaires)	31 %
Des études professionnelles (AFP, ASP, DEP) ou des études dans une école de métier (terminées ou non)	11 %
Des études collégiales (terminées ou non)	19 %
Des études universitaires (terminées ou non)	15 %

ANNEXE II

Description des variables de l'annexe III

Les pages suivantes donnent une description des variables incluses dans les tableaux de l'annexe III. Au besoin, consulter l'annexe I pour le questionnaire d'enquête.

Profil scolaire (données provenant des fichiers ministériels)

Moyenne au secondaire	La moyenne au secondaire est un indicateur obtenu en calculant la moyenne des notes finales obtenues par l'élève à l'ensemble des épreuves des matières obligatoires de la formation générale en 4 ^e et 5 ^e secondaire et passées au secteur des jeunes. Chaque note est pondérée par le nombre d'unités attribuées à l'épreuve.
DEC avant abandon (%)	Proportion des personnes ayant abandonné leur formation collégiale et qui détenaient déjà un DEC d'une formation technique dans un autre programme ou un DEC de formation préuniversitaire.
6 trimestres et + au collégial (%)	Proportion des personnes qui ont suivi 6 trimestres ou plus d'études à temps plein, y compris le trimestre d'abandon, depuis leur première inscription au collégial. Ce taux est calculé uniquement pour la personne n'ayant pas obtenu de DEC dans un programme antérieur.
Taux de réussite, 26 cours ou +	Pour les personnes ayant suivi 26 cours ou plus depuis leur première inscription au collégial (n : 3 879), le taux représente la proportion des cours réussis sur le nombre de cours suivis.
Nombre de cours au collégial	Nombre moyen de cours dans lesquels une personne s'est inscrite, en comptant tous les programmes, depuis la première inscription au collégial.
Changement de programme au collégial (% oui)	Changement de programme au moins une fois depuis la première inscription au collégial. N'est pas considéré comme un changement de programme le passage d'un programme préuniversitaire combiné (double cheminement) à un de ses programmes de sanction, ni le changement de voies de spécialisation rattachées à un même programme. Calculé à partir des personnes n'ayant pas déjà obtenu un DEC dans un programme antérieur.
Absence au collégial (% oui)	Proportion des personnes qui se sont absentées durant au moins un trimestre d'automne ou d'hiver, depuis la première inscription au collégial. Calculé à partir des personnes n'ayant pas déjà obtenu un DEC dans un programme antérieur.
Interruption secondaire-collégial (% oui)	Proportion des personnes qui ont interrompu leurs études durant au moins un trimestre, après avoir obtenu leur diplôme d'études secondaires et avant d'être inscrites au collégial.

Situation financière et lieu d'habitation au moment de l'abandon

Emploi rémunéré (% oui)	Question 6 : Occupation d'un emploi rémunéré.
Nombre d'heures d'emploi (% 25 heures ou +)	Question 6_1 : Nombre d'heures d'emploi par semaine. Calculé avec les personnes ayant ou non un emploi.
Principal revenu (% emploi)	Question 7_3 : Principale source de revenu pour subvenir à ses besoins.
Difficultés financières	Indice de difficultés financières, soit la difficulté à combler les besoins essentiels (se nourrir, se loger, etc.). Calculé à partir de la question 7.
Lieu d'habitation (% parents)	Question 8 : Lieu d'habitation.
Distance des parents (50 km ou +)	Question 8_1 : Distance du lieu d'habitation des parents. Calculé avec les personnes vivant ou non chez les parents.
Effet de l'habitation (% nuisible)	Question 8_2 : Pourcentage des personnes ayant déclaré que leur lieu d'habitation avait un impact nuisible sur les études.

Choix du programme et du lieu de formation

Aide pour choix du programme (% oui)	Question 9 : Aide souhaitée pour effectuer le choix du programme d'études.
Contenu correspondant aux attentes	Indice calculé à partir de la question 10 sur la conformité des études avec les attentes.
Intérêt pour le programme avant le choix	Indice calculé à partir de la question 11 sur le degré d'intérêt pour le programme avant de le choisir.
Facilité d'adaptation au collégial	Indice calculé à partir de la question 13 sur la facilité d'adaptation au milieu collégial.

Conditions liées au programme

Facilité de compréhension	Indice calculé à partir de la question 15 sur la facilité à comprendre la matière enseignée.
Charge de travail	Indice calculé à partir de la question 16 sur l'importance de la charge de travail scolaire.
Difficultés scolaires	Indice calculé à partir de la question 17 sur les difficultés scolaires éprouvées durant le dernier trimestre.
Échec répété (% oui)	Question 19 : Échec répété à au moins un cours dans le programme.
Échec à un cours préalable (% oui)	Question 20 : Échec à au moins un cours préalable obligatoire dans le programme.
Allongement de la durée de formation (% oui)	Question 18_2 : Allongement de la durée des études au-delà de ce qui était espéré, en raison d'échecs ou d'abandons.
Soutien personnel scolaire	Indice calculé à partir de la question 21 : Obtention du soutien souhaité de la part du personnel du collège.
Relation enseignants	Indice calculé à partir de la question 22 sur la perception des relations avec les enseignants.

Perspectives d'avenir au moment de l'abandon et insertion professionnelle

Facilité d'obtenir un emploi lié à la formation	Indice calculé à partir de la question 23 sur la perception de la facilité à obtenir un emploi lié à la formation, même incomplète, au moment de l'arrêt des études.
Avenir financier	Indice calculé à partir de la question 24 sur la perception de l'avenir financier, au moment de l'arrêt des études.
Offre d'emploi (% oui)	Question 25 : Offre d'emploi ayant incité à abandonner les études
Encouragement à poursuivre les études (% oui)	Question 26 : Encouragement reçu à poursuivre des études collégiales, au moment de l'arrêt des études.
Taux de chômage (%)	Taux de chômage au moment du sondage. Cette variable est créée à partir de la question 28 pour n'inclure que la population active.
Emploi lié à la formation (% oui)	Lien entre l'emploi occupé au moment du sondage et le programme abandonné au collégial. L'existence d'un lien signifie que les exigences de l'emploi font l'objet du programme. Cette variable a été créée à partir de la question 29_1 et du contenu des programmes de formation.
Premier emploi cherché activement (% oui)	Question 31_1 : Démarche de recherche active pour trouver le premier emploi après l'arrêt des études.
Perspectives du marché du travail	Indice calculé à partir de la question 32 sur la perspective d'avenir sur le marché du travail, au moment du sondage.



ANNEXE III

Résultats synthèses selon le sexe, l'âge au moment de l'abandon, la région d'études et la détention antérieure d'un DEC ou, en son absence, la durée des études

Annexe III A : Profil scolaire	46
Annexe III B : Situation financière et lieu d'habitation au moment de l'abandon	47
Annexe III C : Choix du programme et du lieu de formation	48
Annexe III D : Conditions liées au programme	49
Annexe III E : Perspectives d'avenir au moment de l'abandon et insertion professionnelle	50

A

Profil scolaire

Caractéristiques de la population	n	Moyenne au secondaire	DEC avant abandon (%)	6 trimestres ou + au collégial (%)	Taux de réussite (26 cours ou +)	Nombre de cours au collégial	Changement de programme au collégial (% oui)	Absence au collégial (% oui)	Interruption secondaire-collégial (% oui)
Total	6 332	68,8	9	43	76,1	34,8	46	27	19
Sexe									
Féminin	2 947	68,2	11	42	80,0	34,9	44	24	20
Masculin	3 385	69,4	7	43	72,7	34,7	47	29	18
Âge à l'abandon									
16-17 ans	641	72,2	0	0	n/a	10,6	13	2	3
18-19 ans	1 952	70,9	0	18	78,0	23,8	35	13	16
20-21 ans	1 624	69,1	6	69	76,4	40,8	54	31	18
22-24 ans	1 095	66,7	16	68	74,1	49,6	74	59	25
25-29 ans	479	65,6	26	52	74,2	48,7	72	67	36
30 ans ou plus	541	61,0	28	42	78,8	42,6	45	34	42
Régions regroupées									
Semi-urbaines	1 799	68,4	7	45	75,9	36,0	44	26	18
Éloignées	583	66,9	10	49	76,1	36,5	47	28	26
Capitale-Nationale	727	69,1	10	46	77,4	37,6	53	31	15
Montréal	1 880	69,6	9	41	77,3	34,0	41	25	19
Périphérie de Montréal	1 343	69,1	9	38	74,0	32,1	50	29	19
DEC de formation technique	188	67,7	n/a	n/a	n/a	64,0	n/a	n/a	5
DEC de formation préuniversitaire	356	70,9	n/a	n/a	n/a	51,9	n/a	n/a	5
1-2 trimestres	1 413	69,2	n/a	n/a	n/a	10,1	13	6	29
3-5 trimestres	1 660	69,5	n/a	n/a	n/a	24,5	49	26	20
6 trimestres ou plus	2 700	68,1	n/a	n/a	n/a	49,5	61	39	15

B

Situation financière et lieu d'habitation
au moment de l'abandon

Caractéristiques de la population	n	Emploi rémunéré (% oui)	Nombre d'heures d'emploi (% 25 ou +)	Principal revenu (% emploi)	Difficultés financières	Lieu d'habitation (% parents)	Distance des parents (% 50 km ou +)	Effet habitation (% nuisible)
Total	6 332	57	23	47	0,38	52	30	14
Sexe								
Féminin	2 947	54	20	37	0,43	42	34	16
Masculin	3 385	60	26	56	0,35	60	27	13
Âge à l'abandon								
16-17 ans	641	47	15	37	0,32	70	24	16
18-19 ans	1 952	58	21	48	0,34	64	26	15
20-21 ans	1 624	64	27	53	0,36	54	30	13
22-24 ans	1 095	64	28	54	0,41	43	32	12
25-29 ans	479	54	30	49	0,52	28	39	13
30 ans ou plus	541	31	15	27	0,54	10	44	18
Régions regroupées								
Semi-urbaines	1 799	54	20	45	0,38	44	37	14
Éloignées	583	41	16	35	0,36	41	39	16
Capitale-Nationale	727	57	23	48	0,38	47	36	12
Montréal	1 880	61	27	50	0,40	58	25	15
Périphérie de Montréal	1 343	63	25	53	0,38	59	21	13
DEC de formation technique								
DEC de formation technique	188	53	25	50	0,35	26	39	11
DEC de formation préuniversitaire								
DEC de formation préuniversitaire	356	62	30	55	0,39	35	32	15
Trimestres de formation								
1-2 trimestres	1 413	48	17	40	0,38	62	26	16
3-5 trimestres	1 660	58	23	48	0,38	57	28	16
6 trimestres ou plus	2 700	61	25	50	0,39	46	33	12

C Choix du programme et du lieu de formation

Caractéristiques de la population	n	Aide pour choix de programme (% oui)	Contenu correspond aux attentes	Intérêt pour le programme avant le choix	Facilité d'adaptation au collégial
Total	6 332	65	0,59	0,82	0,70
Sexe					
Féminin	2 947	65	0,62	0,84	0,70
Masculin	3 385	65	0,56	0,80	0,71
Âge à l'abandon					
16-17 ans	641	66	0,46	0,78	0,63
18-19 ans	1 952	64	0,55	0,81	0,71
20-21 ans	1 624	65	0,61	0,82	0,74
22-24 ans	1 095	65	0,65	0,82	0,73
25-29 ans	479	64	0,65	0,86	0,67
30 ans ou plus	541	66	0,63	0,87	0,61
Régions regroupées					
Semi-urbaines	1 799	68	0,60	0,82	0,74
Éloignées	583	69	0,59	0,82	0,71
Capitale-Nationale	727	66	0,59	0,83	0,72
Montréal	1 880	60	0,58	0,82	0,67
Périphérie de Montréal	1 343	65	0,58	0,81	0,70
DEC de formation technique					
DEC de formation technique	188	77	0,65	0,84	0,78
DEC de formation préuniversitaire					
DEC de formation préuniversitaire	356	64	0,64	0,86	0,76
Trimestres					
1-2 trimestres	1 413	62	0,49	0,79	0,63
3-5 trimestres	1 660	64	0,55	0,82	0,70
6 trimestres ou plus	2 700	66	0,65	0,83	0,73

D

Conditions liées au programme

Caractéristiques de la population	n	Facilité de compréhension	Charge de travail	Difficultés scolaires	Échec répété (% oui)	Échec à un cours préalable (% oui)	Allongement de la durée de formation (% oui)	Soutien du personnel scolaire	Relation avec les enseignants
Total	6 332	0,50	0,68	0,51	29	49	56	0,63	0,74
Sexe									
Féminin	2 947	0,49	0,71	0,50	23	47	50	0,64	0,74
Masculin	3 385	0,51	0,65	0,51	35	50	60	0,62	0,72
Âge à l'abandon									
16-17 ans	641	0,48	0,67	0,56	19	53	41	0,60	0,67
18-19 ans	1 952	0,49	0,67	0,54	29	53	53	0,61	0,71
20-21 ans	1 624	0,52	0,67	0,49	35	51	65	0,64	0,75
22-24 ans	1 095	0,52	0,68	0,48	33	45	59	0,64	0,76
25-29 ans	479	0,50	0,69	0,47	24	41	55	0,66	0,77
30 ans ou plus	541	0,44	0,75	0,50	20	35	47	0,64	0,77
Régions regroupées									
Semi-urbaines	1 799	0,50	0,68	0,50	29	50	56	0,64	0,75
Éloignées	583	0,49	0,67	0,51	32	53	56	0,66	0,74
Capitale-Nationale	727	0,50	0,70	0,50	29	47	51	0,65	0,76
Montréal	1 880	0,51	0,67	0,51	29	47	56	0,60	0,72
Périphérie de Montréal	1 343	0,48	0,69	0,52	30	49	58	0,62	0,72
DEC de formation technique									
DEC de formation technique	188	0,51	0,69	0,36	6	26	25	0,70	0,77
DEC de formation préuniversitaire									
DEC de formation préuniversitaire	356	0,53	0,68	0,39	12	28	33	0,68	0,79
1-2 trimestres									
1-2 trimestres	1 413	0,47	0,68	0,55	18	50	39	0,61	0,70
3-5 trimestres									
3-5 trimestres	1 660	0,48	0,68	0,57	33	53	57	0,60	0,71
6 trimestres ou plus									
6 trimestres ou plus	2 700	0,52	0,68	0,47	36	49	68	0,64	0,76

E Perspectives d'avenir au moment de l'abandon et insertion professionnelle

Caractéristiques de la population	n	Facilité à obtenir un emploi lié à la formation	Avenir financier	Offre d'emploi (% oui)	Encouragé à poursuivre les études (% oui)	Taux de chômage (%)	Emploi actuel lié à la formation (% oui)	1 ^{er} emploi cherché activement (% oui)	Perspectives du marché du travail
Total	6 332	0,46	0,50	31	36	10	29	33	0,67
Sexe									
Féminin	2 947	0,44	0,46	24	35	10	29	34	0,65
Masculin	3 385	0,47	0,54	36	37	9	28	32	0,69
Âge à l'abandon									
16-17 ans	641	0,34	0,49	22	53	11	10	37	0,60
18-19 ans	1 952	0,42	0,52	29	44	8	20	33	0,66
20-21 ans	1 624	0,52	0,54	34	33	8	34	30	0,69
22-24 ans	1 095	0,51	0,51	35	30	10	37	33	0,69
25-29 ans	479	0,48	0,46	36	26	10	38	38	0,69
30 ans ou plus	541	0,42	0,40	24	22	16	41	35	0,65
Régions regroupées									
Semi-urbaines	1 799	0,49	0,51	32	34	8	32	35	0,70
Éloignées	583	0,41	0,49	31	38	14	31	34	0,65
Capitale-Nationale	727	0,47	0,50	34	33	8	28	31	0,65
Montréal	1 880	0,45	0,49	30	40	12	28	33	0,65
Périphérie de Montréal	1 343	0,44	0,52	29	36	8	26	32	0,67
DEC de formation technique									
DEC de formation technique	188	0,42	0,58	42	21	7	35	28	0,74
DEC de formation préuniversitaire									
DEC de formation préuniversitaire	356	0,44	0,47	30	24	9	37	32	0,69
Trimestres de formation									
1-2 trimestres	1 413	0,35	0,48	24	46	11	13	38	0,61
3-5 trimestres	1 660	0,39	0,49	28	40	9	20	32	0,66
6 trimestres ou plus	2 700	0,56	0,53	36	32	9	41	31	0,70

